

Fiche de Présentation de Projet GAL Îles et Estuaires Charentais 2021-2027

Version 1.5 du 25/07/2024

INTITULÉ DU PROJET	Acquisition et aménagement d'un camion de santé
PORTEUR DE PROJET	Groupe Hospitalier Littoral Atlantique
FICHE-ACTION	N°3 – Equipements, services de proximité et offre culturelle pour les populations présentes
ANIMATEUR EN CHARGE DE L'ACCOMPAGNEMENT	Emilie LE ROY
RÉSUMÉ DU PROJET	<p>« Santé En Mouvement » est un dispositif itinérant animé par une sage-femme et une infirmière qui se déplacent sur le territoire Nord de la Charente-Maritime pour développer des actions de prévention/promotion de santé auprès des publics éloignés du soin. Les thématiques principales sont le dépistage du cancer, la vaccination et la santé sexuelle.</p> <p>L'équipe intervient au sein de structures sociales ou en milieu rural utilisant un véhicule aménagé comme espace de consultation. Ces interventions, récurrentes, favorisent la mise en confiance du public et son cheminement pour un retour dans un parcours de soins de droit commun.</p> <p>Pour poursuivre, voire étendre le dispositif au dépistage dentaire et aux consultations de médecine générale médicales, l'hôpital souhaite acquérir et aménager un nouveau camping-car pour remplacer le véhicule actuel qui est vieillissant.</p>
COÛT TOTAL DU PROJET (dépenses hors GAL comprises)	157 000 €
MONTANT D'AIDE ENVISAGÉ	83 733,34 € de FEDER (répartis comme suit : 48 565,34 € auprès du GALIEC et 35 168 € auprès du GAL LR)
MEMBRES DE GAL IDENTIFIÉS EN SITUATION DE CONFLIT D'INTÉRÊT POTENTIEL	Néant

1. Description du projet

LIEU OÙ SE DÉROULE LE PROJET	
Préciser ici l'étendue du projet : lieu(x) de réalisation, la zone d'impact (à l'échelle communale, EPCI, départementale, régionale, etc)	Le projet concerne les zones rurales du nord du département de la Charente-Maritime, territoire couvert par le groupement hospitalier. Les quartiers prioritaires des villes de La Rochelle, Rochefort, ainsi que leurs agglomérations sont également concernés.

PRÉSENTATION DU PROJET ET OBJECTIFS	
Présentation générale du projet (dont contexte) et présentation détaillée du projet : détailler les actions mises en œuvre pour réaliser le projet (phases du projet le cas échéant)	<p>Contexte : Le territoire draine un bassin de population fragile majoritairement rural avec des indicateurs socio-économiques et de santé nettement défavorables par rapport à la moyenne régionale.</p> <p>Ce projet intitulé « SEM » (Santé En Mouvement) est le fruit de réflexions menées entre l'animatrice en santé publique et le CSAPA (Centre de Soins et d'Accompagnement et de Prévention en Addictologie), le CeGIDD (Centres gratuits d'information, de dépistage et de diagnostic) et la PASS (Permanence d'Accès aux Soins de Santé) confrontés à des publics rencontrant des problématiques communes (addiction, santé sexuelle, accès aux soins). Ceux-ci arrivent à l'hôpital lorsque la maladie est installée et parfois même à un stade très avancé. Ils sont très souvent concernés par la précarité et/ou l'éloignement géographique des structures de soins nécessitant pour les professionnels de santé d'« aller-vers ».</p> <p>Descriptif : En octobre 2022, sans certitude quant à la réussite du projet, le groupe hospitalier a dans un premier temps souhaité débiter la mise en œuvre de son projet avec un camping-car d'occasion. Face aux résultats particulièrement positifs au terme de la première année, le groupe hospitalier envisage d'acquérir un nouveau camping-car et de l'aménager pour poursuivre ses actions de prévention/promotion de santé auprès des publics éloignés du soin (ruralité, précarité) et de favoriser leur recours aux soins.</p> <p>Lieux d'actions : Structures du sanitaire, du social (ex : CCAS/CIAS), de l'insertion (ex : missions locales, chantiers d'insertion), de l'éducation, du milieu associatif (ex : lieux de distribution alimentaire), associations de quartiers, accueils de jour de personnes migrantes et/ou sans domicile fixe avec récurrence des interventions pour favoriser la mise en confiance et l'adhésion des publics ainsi que dans les lycées d'enseignement général et professionnel, l'université, les centres d'information jeunesse, les plages.</p> <p>Fréquence : 2 journées d'actions par semaine répartie sur le territoire avec 1 intervention par mois dans le cadre de la ruralité sur chaque territoire (Aunis Atlantique, Aunis Sud,</p>

	<p>Marennes, Oléron) ainsi qu'un minimum de 2 fois sur La Rochelle et Rochefort et leur agglomération.</p> <p>Une collaboration est envisageable avec la CPTS (communauté professionnelles territoriales de santé) de la CARO/MARENNES pour la mise en place d'une journée par semaine dédiée à une offre itinérante de médecine générale sur son territoire.</p>
<p>Objectifs recherchés et résultats escomptés (cible visée, impacts attendus, ...)</p>	<p>Objectif général du projet :</p> <p>Améliorer l'accès aux soins et à la prévention sur les secteurs les plus précarisés du territoire nord de la Charente-Maritime dans un but de réduction des inégalités dans une démarche d'« aller-vers » et favoriser le retour des personnes vers un parcours de soins de droit commun.</p> <p>Objectifs opérationnels</p> <ul style="list-style-type: none"> → Développer des actions de dépistage et de prévention en santé sexuelle → Développer la vaccination → Développer les actions de prévention et de promotion de la participation aux différents dépistages organisés de cancer au moment des campagnes nationales et tout au long de l'année en collaboration avec le Centre Régional de Coordination du Dépistage du Cancer et la CPAM

MOYENS MIS EN OEUVRE	
<p>Moyens humains (technique et administratif, sous-traitance, prestation de service) affectés au projet</p>	<p>Une équipe constituée de 3 personnes est dédiée au projet de « Santé en mouvement » :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Sage-femme : 0,5 ETP • Infirmière : 0,5 ETP • Cadre de santé / coordination : 0,5 ETP <p>Le besoin d'autres professionnels de santé a été identifié par les partenaires notamment l'accès à des consultations de médecine générale, au dépistage et soins dentaires ainsi qu'aux soins de dermatologie.</p> <p>Les coordonnateurs des différents CLS du territoire (intégration du projet dans les fiches actions des CLS)</p> <p>Les acteurs de la prévention pour la co animation d'action : CRCDC (Centre Régional de Coordination du Dépistage du Cancer), CeGIDD, CAARUD (Centre d'Accueil et d'Accompagnement à la Réduction des risques pour Usagers de Drogues), association TREMPLIN 17, CPTS (Communauté de Professionnels Territoriale de Santé), associations intervenant auprès des aidants, structures d'accès aux droits et/ou au logement.</p>
<p>Moyens matériels utilisés pour les besoins du projet, le cas</p>	<ul style="list-style-type: none"> ○ Un véhicule équipé d'un fauteuil d'examen ○ Du matériel de soins et de prélèvement ○ Matériel informatique et de téléphonie + traducteur

échéant (équipement, consommables, etc.)	<ul style="list-style-type: none"> ○ Outils d'éducation (outils d'animation, buste d'autopalpation) ○ Consommables et équipement divers
Outils/Modalités de suivi/Documents/Livrables permettant de prouver la réalisation du projet et l'atteinte des objectifs	<p>Modalités de suivi :</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ Nombre d'intervention réalisée par an et par territoire ○ Nombre de dépistage réalisés par an <p>Livrable : une photo du véhicule aménagé datée et géolocalisée</p>

CALENDRIER PREVISIONNEL DE REALISATION	
Du 15/04/2024	Au 31/12/2026

INFORMATION COMPLÉMENTAIRE IMPORTANTE POUR LA BONNE COMPRÉHENSION DU PROJET
<p>Le territoire Nord de la Charente Maritime draine un bassin de population fragile majoritairement rural avec des indicateurs socio-économiques et de santé nettement défavorable par rapport à la moyenne régionale.</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ Indicateurs socio-économiques : Taux de chômage, proportion de foyers fiscaux non imposables, niveau de pauvreté supérieur à la moyenne régionale voire nationale, un niveau de scolarité des plus de 15 ans dont le diplôme ne dépasse pas le BEP élevé, moindre proportion de cadres ○ Indicateurs santé également défavorables : Mortalité générale, prématurée évitable, liée aux usages de tabac et d'alcool, surmortalité notamment sur le cancer, les maladies cardiovasculaires, le suicide et l'alcool chez les moins de 65 ans élevées et personnes en ALD en forte proportion - Faible densité médicale et un recours aux urgences plus élevé que la valeur de référence sur certains secteurs - Faible participation aux dépistages organisés des cancers (40.9 % /sein, 35.4% / côlon, 60% / col de l'utérus). ○ Indicateurs de périnatalité défavorables : taux de fécondité des 15-19 ans et recours à l'IVG élevé <p>Ce projet est en cohérence avec les axes stratégiques du Plan Régional de Santé (PRS), le Programme Régional d'Accès à la Prévention et aux Soins (PRAPS) des plus démunis et les Contrats Locaux de Santé (CLS) du territoire. Les données épidémiologiques, socio démographiques, l'enquête zoom santé de la Nouvelle Aquitaine et le rapport santé sexuelle des jeunes de l'île d'Oléron confortent les besoins de santé du territoire formalisés dans le PRS et les CLS.</p>

2. Plan de financement

PLAN DE FINANCEMENT PRÉVISIONNEL				
Dépenses*			Financeurs	
Dépenses potentiellement	Carrossage et aménagement du véhicule		FEDER (GALIEC)	48 565,33 €

retenues pour le GAL	Store banne électrique	155 000 €	FEDER (GAL LR)	35 168,00 €
	Rampe TPMR		CARO	41 866,67 €
	Climatisation de coffre pour les deux espaces		GHLA	31 400,00 €
	Flocage	2 000 €		
	<i>Sous-total assiette GAL</i>	<i>157 000 €</i>	<i>Sous-total assiette GAL</i>	<i>157 000 €</i>
Dépenses potentiellement non retenues pour le GAL (écartées)	<i>Sous-total hors assiette GAL</i>		<i>Sous-total hors assiette GAL</i>	-
Total		157 000 €	<i>Sous-total assiette GAL</i>	<i>157 000 €</i>

* Montants TTC uniquement pour les porteurs privés ne récupérant pas la TVA

3. Analyse des critères de sélection

Date et composition du Comité Technique

Date et lieu de la réunion de comité technique	CT011 – 22/05/2024 à partir de 10h	
Participants à la réunion de comité technique	Prénom NOM	Fonction et structure
	Céline CABRIGNAC	Coordinateur santé - CARA
	Jocelyn VAMOUR	Coordinateur santé - CARO
	Olivier DUC	Coordinateur santé - CCBM
	Inès WAEYAERT	GALIEC
	Florence BOBILLON	GALIEC
	Léa GAUTRONNEAU	GALLR
	Emilie LE ROY	GALIEC
	Laura DUPUY	GALIEC
	Carole DEBAUCE	Porteur de projet
	Dr RONCATO	Porteur de projet

Analyse du Comité Technique

Critères éliminatoires

CRITÈRES ÉLIMINATOIRES ¹	CONCERNÉ	PROPOSITION D'ARGUMENTAIRE	PROPOSITION DE RÉSULTAT
Cohérence territoriale	Oui	<p>Ce projet est un outil d'« aller-vers » qui contribue à développer l'offre de soin et facilite l'accès au soin.</p> <p>Ce projet est en cohérence avec les axes stratégiques du Plan Régional de Santé (PRS), le Programme Régional d'Accès à la Prévention et aux Soins (PRAPS) des plus démunis et les Contrats Locaux de Santé (CLS) du territoire. Les données épidémiologiques, socio démographiques, l'enquête zoom santé de la Nouvelle Aquitaine et le rapport santé sexuelle des jeunes de l'île d'Oléron confortent les besoins de santé du territoire formalisés dans le PRS et les CLS.</p> <p>Le projet s'inscrit dans les fiches actions du CLS de la CCBM / Axe 3 : Favoriser la prévention et la lutte contre le non recours aux droits/ soins. Toute une série d'actions permettant d'informer le public sur les aides et les dispositifs de l'accès</p>	Critère rempli

¹ Définition et jurisprudence disponible en ligne sur ilesetestuairescharentais.com

		aux droits et aux soins seront mises en place : Renforcer la mobilité de la permanence d'Accès aux Soins de Santé Le projet s'inscrit dans les thématiques du CLS de la CARO / Axe 2 : Prévention et promotion de la santé.	
Dépenses salariales	Non		Non concerné
Hébergement touristique privé	Non		Non concerné
Manifestation culturelle et artistique	Non		Non concerné

Notation selon l'objectif prioritaire n°2 - Renforcer l'attractivité et les aménités du territoire pour ses habitants

CRITÈRES DE NOTATION ²	CONCERNÉ	PROPOSITION D'ARGUMENTAIRE	PROPOSITION DE NOTE
Dimension innovante	Oui	<ul style="list-style-type: none"> ○ Ce projet n'est pas vraiment innovant dans le sens où il s'agit de poursuivre une action débutée en octobre 2022. ○ Dans la continuité des deux premières années de mise en œuvre, il est envisagé de dépasser les seules actions de prévention/promotion de santé auprès des publics éloignés du soin avec par exemple la mise en place de consultation de médecine générale en s'appuyant sur les ressources du CPTS Rochefort Marennes. 	3/5

² Définition et jurisprudence disponible en ligne sur ilesetestuairescharentais.com

Dimension partenariale	Oui	<ul style="list-style-type: none"> ○ Ce projet est le fruit de réflexions menées entre l'animatrice en santé publique et le CSAPA (Centre de Soins et d'Accompagnement et de Prévention en Addictologie), le CeGIDD (Centres gratuits d'information, de dépistage et de diagnostic) et la PASS (Permanence d'Accès aux Soins de Santé) confrontés à des publics rencontrant des problématiques communes (addiction, santé sexuelle, accès aux soins). ○ La crise sanitaire COVID 19 a renforcé ce besoin face à une augmentation du non recours aux soins donnant lieu à une rencontre avec l'ARS et une réponse à un appel à manifestation d'intérêt sur les inégalités sociales de santé au cours du 2^{ème} semestre 2021. ○ Dans sa mise en œuvre, le projet s'appuie sur des acteurs de la prévention pour la co-animation d'action : CRCDC (Centre Régional de Coordination du Dépistage du Cancer), CeGIDD, CAARUD (Centre d'Accueil et d'Accompagnement à la Réduction des risques pour Usagers de Drogues), TREMPLIN 17, CPTS, associations intervenant auprès des aidants, structures d'accès aux droits et/ou au logement. ○ Le projet s'appuie également sur des structures pouvant accueillir le véhicule médicalisé à l'instar des structures du sanitaire, du social (ex : CCAS/CIAS), de l'insertion (ex : missions locales, chantiers d'insertion), de l'éducation, du milieu associatif (ex : lieux de distribution alimentaire), associations de quartiers, accueils de jour de personnes migrantes et/ou sans domicile fixe avec récurrence des interventions pour favoriser la mise en confiance et l'adhésion des publics ainsi que dans mes lycées d'enseignement général et professionnel, l'université, les centres d'information jeunesse etc. 	10/10
---------------------------	-----	--	-------

Caractère structurant	Oui	Le projet aura un impact à l'échelle de plusieurs EPCI du territoire. En outre, les résultats obtenus à l'issue de la première année d'expérimentation ont confirmé les besoins du territoire. Les deux journées d'intervention sont insuffisantes au regard de la demande croissante.	4/5
Caractère décisif de l'aide	Oui	Le projet est dépendant des aides. En effet, le porteur de projet attend la notification des financeurs avant de consulter des entreprises pouvant fournir et aménager un véhicule médicalisé.	5/5
Dimension environnementale	Non		/10
Expertise et ingénierie pour les actions relatives au logement	Non		Bonus : 0 ou 3 points
Total			22/25 soit 88%
Minimum pour être sélectionné :60% de la note maximum, soit : 15/25			

Remarque du Comité Technique :

- Il est important de s'assurer auprès de l'ARS du maintien des crédits de fonctionnement dédiés au projet au-delà de 2024
- Il est important de vérifier que l'ensemble des EPCI concernés aient bien délibéré au sujet du versement d'un forfait par intervention sur leur territoire

Analyse selon la jurisprudence par le PMO

En lien avec la jurisprudence existante pour l'analyse des critères de notation et ses éventuelles propositions d'évolution transmises en amont de la séance de GAL dans le dossier de lecture, nous constatons :

- **Dimension innovante** : le Comité Technique reconnaît qu'il s'agit de la continuité d'un projet existant. La note proposée, au regard de la jurisprudence, pourrait être de 0/5.
- **Dimension partenariale** : En complément de l'analyse du comité technique, il est à souligner que les CLS des EPCI sont associés à la démarche. La note proposée est conforme à la proposition de jurisprudence.
- **Caractère structurant** : la note proposée est conforme à la proposition de jurisprudence.
- **Caractère décisif de l'aide** : la note proposée est conforme à la proposition de jurisprudence.

La note proposée par le comité technique pourrait, selon la proposition de jurisprudence, être réévaluée à 19/25.

Analyse et décisions en séance de GAL du 03/07/2024

CRITÈRES DE NOTATION	CONCERNÉ	ARGUMENTAIRE	NOTE
Dimension innovante	Oui	Pas de remarque complémentaire par rapport aux analyses précédentes	0/5
Dimension partenariale	Oui		10/10
Caractère structurant	Oui		4/5
Caractère décisif de l'aide	Oui		5/5
Dimension environnementale	Non		10
Expertise et ingénierie pour les actions relatives au logement	Non		Bonus : 0 ou 3 points
Total			19/25 soit 76%
Minimum pour être sélectionné : 60% de la note maximum, soit : 15/25			

Fiche de Présentation de Projet GAL Îles et Estuaires Charentais 2021-2027

Version 1.5 du 25/07/2024

INTITULÉ DU PROJET	Charte de communication pour la destination Rochefort Océan
PORTEUR DE PROJET	CARO
FICHE-ACTION	FA 1- Une offre touristique qualitative et durable
ANIMATEUR EN CHARGE DE L'ACCOMPAGNEMENT	Cristelle Bouchalais-Couzon
RÉSUMÉ DU PROJET	Création d'une charte de communication porteuse de sens pour le public large en phase avec l'identité Grand Site de France.
COÛT TOTAL DU PROJET (dépenses hors GAL comprises)	26 700 € HT
MONTANT D'AIDE ENVISAGÉ	21 360 € Max
MEMBRES DE GAL IDENTIFIÉS EN SITUATION DE CONFLIT D'INTÉRÊT POTENTIEL	BOURBIGOT Sébastien MAUGAN Claude BESSAGUET Bruno LESAUVAGE Thierry GIREAUD Isabelle PACAUD Lionel GILARDEAU Jean-Marie BURNET Alain

1. Description du projet

LIEU OÙ SE DÉROULE LE PROJET	
Préciser ici l'étendue du projet : lieu(x) de réalisation, la zone d'impact (à l'échelle communale, EPCI, départementale, régionale, etc)	EPCI

PRÉSENTATION DU PROJET ET OBJECTIFS	
Présentation générale du projet (dont contexte) et présentation détaillée du projet : détailler les actions mises en œuvre pour réaliser le projet (phases du projet le cas échéant)	<p>L'Office de Tourisme Rochefort Océan (OTRO) et la communauté d'agglomération Rochefort Océan (CARO) ont défini leur stratégie touristique en 2022 pour les 5 années à venir. Pour mener à bien cette démarche, ils ont travaillé en concertation avec les prestataires touristiques (hébergeurs, restaurateurs, musées et sites de visites...) en l'élargissant aux commerçants, habitants, responsables de manifestations culturelles. Ce qui a permis d'aboutir à une vision commune de la stratégie touristique à mener</p>
Objectifs recherchés et résultats escomptés (cible visée, impacts attendus, ...)	<p>Le principal objectif du projet est de bâtir une charte de communication qui permette d'asseoir la notoriété de la destination auprès de ses clientèles cibles autour d'une identité forte et légitime, porteuse de sens et en phase avec l'esprit Grand Site de France. Elle devra permettre une déclinaison opérationnelle la plus large possible donc être appropriée aux différents supports et médias imprimés et numériques et être facilement utilisable pour l'ensemble des prestataires de la destination ainsi que pour les collectivités locales.</p> <p>Le second objectif est la création d'une boîte à outils qui devra mettre en avant les différentes facettes du territoire et proposer :</p> <ul style="list-style-type: none"> - un univers sémantique (vocabulaires communs, mots-clés, phrases d'accroches) - un univers visuel (images et graphisme), - une signature sonore (jingle) <p>L'agence retenue livrera les éléments suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> - la charte de communication - le plan d'actions détaillé d'une première opération de communication avec les indicateurs d'évaluation de la performance de l'action. - un outil d'analyse de l'évolution de la notoriété et de l'image de la destination

MOYENS MIS EN OEUVRE	
Moyens humains (technique et administratif, sous-traitance, prestation de service) affectés au projet	Plusieurs services de la CARO (technique et administratif) tels que la communication, la culture, le développement économique ainsi que les services de l'office de tourisme communautaire.
Moyens matériels utilisés pour les besoins du projet, le cas échéant (équipement, consommables, etc.)	
Outils/Modalités de suivi/Documents/Livrables permettant de prouver la réalisation du projet et l'atteinte des objectifs	L'agence retenue livrera une charte de communication, un plan détaillé d'une première opération de communication avec les indicateurs d'évaluation de la performance de l'action ainsi qu'un outil d'analyse de l'évolution de la notoriété et de l'image de la destination.

CALENDRIER PREVISIONNEL DE REALISATION	
Du 04/04/2023	Au 04/04/2025

INFORMATION COMPLÉMENTAIRE IMPORTANTE POUR LA BONNE COMPRÉHENSION DU PROJET

2. Plan de financement

PLAN DE FINANCEMENT PRÉVISIONNEL				
Dépenses*			Financiers	
Dépenses potentiellement retenues pour le GAL	Création d'une nouvelle charte de communication	11 390 €	FEDER OS 5	21 360 €
	Analyse de la notoriété et de l'image de la destination	12 670 €	Autofinancement	5 340€
	Concevoir et mettre en œuvre une première opération de communication	2 640 €		
	<i>Sous-total assiette GAL</i>	26 700 €	<i>Sous-total assiette GAL</i>	26 700 €
Dépenses potentiellement non retenues pour le GAL (écartées)		- €		- €
	<i>Sous-total hors assiette GAL</i>	- €	<i>Sous-total hors assiette GAL</i>	- €
Total		26 700 €	Total	26 700 €

* Montants TTC uniquement pour les porteurs privés ne récupérant pas la TVA

3. Analyse des critères de sélection

Date et composition du Comité Technique

Date et lieu de la réunion de comité technique	Vendredi 15 mars 2024 dans les locaux de la CARA à partir de 14h30.	
Participants à la réunion de comité technique	Prénom NOM	Fonction et structure
	Emrick HERBAUT	Directeur adjoint – OT Marennes-Oléron
	Julia DUMOULIN	Service musées et patrimoine - CCIO
	Samuel COURTOIS	Directeur tourisme - CARO
	Thomas VALADOUX	Directeur de pôle – OTC Royan Atlantique
	Françoise TELMARD	DGS – Ville de Médis
	Annick CANOVA	Elue – Ville de Médis
	Michaël SPADA	Coordinateur GALIEC - PMO
	Florence BOBILLON	Accompagnement de projets - CCIO
	Cristelle COUZON	Animatrice de proximité GALIEC - CARO
	Inès WAEYAERT	Animatrice de proximité GALIEC - CARA

Analyse du Comité Technique

Critères éliminatoires

CRITÈRES ÉLIMINATOIRES ¹	CONCERNÉ	PROPOSITION D'ARGUMENTAIRE	PROPOSITION DE RÉSULTAT
Cohérence territoriale	Oui	La CARO vient d'élaborer son projet de territoire pour les 10 ans à venir . La question du tourisme a été intégrée et prise en compte dans les réflexions et particulièrement dans l'axe 2 « Valoriser les potentiels de production de Rochefort Océan ». Les travaux menés sur le Projet de Territoire et ceux conduits sur la Stratégie Touristique se complètent.	Critère rempli
Dépenses salariales	Non		Non concerné
Hébergement touristique privé	Non		Non concerné
Manifestation culturelle et artistique	Non		Non concerné

¹ Définition et jurisprudence disponible en ligne sur ilesetestuairescharentais.com

Notation selon l'objectif prioritaire n°1 - Stimuler les pratiques humaines durables en préservant et en valorisant le patrimoine territorial

CRITÈRES DE NOTATION	DE CONCERNÉ	PROPOSITION D'ARGUMENTAIRE	PROPOSITION DE NOTE
Dimension innovante	Oui	Pas d'innovation sur ce projet	0/5
Dimension partenariale	Oui	L'Office de Tourisme Rochefort Océan (OTRO) et la communauté d'agglomération Rochefort Océan (CARO) ont défini leur stratégie touristique en 2022 pour les 5 années à venir. Pour mener à bien cette démarche, ils ont travaillé en concertation avec les prestataires touristiques (hébergeurs, restaurateurs, musées et sites de visites...) en l'élargissant aux commerçants, habitants, responsables de manifestations culturelles . Ce qui a permis d'aboutir à une vision commune de la stratégie touristique à mener.	5/5
Caractère structurant	Oui	La charte de communication devra permettre une déclinaison opérationnelle la plus large possible donc être appropriée aux différents supports et médias imprimés et numériques et être facilement utilisable pour l'ensemble des prestataires de la destination ainsi que pour les collectivités locales. Ce projet devra aussi permettre la création d'une boîte à outils facilement transférable à d'autres territoires.	3+1/5
Caractère décisif de l'aide	Oui	Pas d'effet levier direct. Néanmoins, l'ensemble des aides accordées impactent globalement le budget des EPCI et par conséquent, le nombre de projets qu'ils pourront mettre en œuvre.	2,5/5
Dimension environnementale	Non		4 0
Expertise et ingénierie pour les actions relatives au logement	Non		Bonus : 0 ou 3 points
Total			11.5/20
Minimum pour être sélectionné :50% de la note maximum, soit : 10/20			

Analyse selon la jurisprudence par le PMO

En lien avec la jurisprudence existante pour l'analyse des critères de notation et ses éventuelles propositions d'évolution transmises en amont de la séance de GAL dans le dossier de lecture, nous constatons :

- **Dimension innovante** : la note proposée est conforme à la proposition de jurisprudence.

- **Dimension partenariale** : En s'appuyant sur tout le travail préalable réalisé avant de lancer la charte, il peut être considéré que la note proposée est conforme à la proposition de jurisprudence.
- **Caractère structurant** : les projets permettant de faire évoluer la stratégie touristique du territoire sont structurant. Au regard de l'échelle à laquelle la charte s'applique, les répercussions sont attendus à l'échelle de tout l'EPCI (+1). Dans ce sens, la note proposée est conforme à la proposition de jurisprudence.
- **Caractère décisif de l'aide** : la note proposée est conforme à la proposition de jurisprudence.

Pas de proposition d'évolution de la note du comité technique.

Analyse et décisions en séance de GAL du 03/07/2024

CRITÈRES DE NOTATION	CONCERNÉ	ARGUMENTAIRE	NOTE
Dimension innovante	Oui	Pas de remarque complémentaire par rapport aux analyses ci-dessus	0/5
Dimension partenariale	Oui	Les membres du GAL décident que l'association des partenaires est non exhaustive et la réalisation de la charte non dépendante du partenariat et baisse la notation d'un point.	4/5
Caractère structurant	Oui	Les membres du GAL pensent qu'il n'y a pas de garantie sur le transfert de la boîte à outil sur d'autres territoires et baisse la notation d'un point.	3/5
Caractère décisif de l'aide	Oui	Pas de remarque complémentaire par rapport aux analyses ci-dessus	2,5/5
Dimension environnementale	Non		/10
Expertise et ingénierie pour les actions relatives au logement	Non		Bonus : 0 ou 3 points
Total			9,5/20 soit 47,5%
Minimum pour être sélectionné : 50% de la note maximum, soit : 10/20			

L'opération « Charte de communication pour la destination Rochefort océan » portée par la communauté d'agglomération de Rochefort Océan avec une note de 9,5/20 n'est pas retenue en opportunité et est donc refusée par les membres du GAL.

Fiche de Présentation de Projet

GAL Îles et Estuaires Charentais

2021-2027

Version 1.5 du 25/07/2024

INTITULÉ DU PROJET	Construction d'un bâtiment pour le tiers lieu de la ferme de Brouage
PORTEUR DE PROJET	SARL La ferme de Brouage
FICHE-ACTION	FA 3 – Equipement, services de proximité et offre culturelle pour les populations présentes
ANIMATEUR EN CHARGE DE L'ACCOMPAGNEMENT	Cristelle Bouchalais-Couzon
RÉSUMÉ DU PROJET	Construction d'un bâtiment pour le tiers lieu de la ferme de Brouage afin d'accueillir des événements chaque semaine (culturels, artistiques, gastronomiques, sportifs, séminaires, coworking)
COÛT TOTAL DU PROJET (dépenses hors GAL comprises)	400 000 € HT
MONTANT D'AIDE ENVISAGÉ	200 000 €
MEMBRES DE GAL IDENTIFIÉS EN SITUATION DE CONFLIT D'INTÉRÊT POTENTIEL	

1. Description du projet

LIEU OÙ SE DÉROULE LE PROJET	
Préciser ici l'étendue du projet : lieu(x) de réalisation, la zone d'impact (à l'échelle communale, EPCI, départementale, régionale, etc)	Echelle départementale

PRÉSENTATION DU PROJET ET OBJECTIFS	
Présentation générale du projet (dont contexte) et présentation détaillée du projet : détailler les actions mises en œuvre pour réaliser le projet (phases du projet le cas échéant)	<p>La Ferme de Brouage est une micro-ferme en maraîchage bio et agroforesterie, créée en 2019 par Hanh et Antoine Leveque avec l'envie de partir à la conquête de la terre, devenir jardinier-maraîcher et nourrir sa communauté. Se nourrir de son jardin, vivre de sa production, créer du lien, engager la communauté dans un mode de vie plus résilient sont les objectifs premiers de la ferme. Parallèlement à l'activité agricole, nous avons rénové 5 gîtes de façon éco-responsable (récupération d'eau, matériaux naturelle - argile, chaux) afin de proposer une expérience autour du gîte et de la cueillette. Les familles qui viennent passer 1 semaine de vacances à la ferme sont invités à cueillir et se nourrir avec les légumes du jardin, et à découvrir ainsi les enjeux d'une alimentation durable et locale. Par ailleurs, la ferme fournit des paniers à 50 familles chaque semaine et 12 restaurants dans un rayon de 40km, 1 Intermarché et les Cantines de Rochefort.</p> <p>La ferme est ainsi un tremplin pour créer plus de lien, au sein du village et de la communauté locale, et créer des passerelles entre ville et campagne : débats, marchés de producteurs, du yoga, des concerts, du cinéma de plein air, des lectures, des résidences d'artiste et des ateliers artistiques, des cours de cuisine.</p> <p>Dans cette optique, nous prévoyons de doter la ferme d'une structure couverte permettant d'accueillir du public, ainsi qu'un local (développer les projets du tiers lieu en équipe ainsi que l'hébergement des bénévoles). La construction en bois (matériaux renouvelables) comprend une structure de 60m² (bureau, espace de coworking, hébergement pour les bénévoles, sanitaires, espace cuisine) ainsi qu'un grand préau couvert de 130 m².</p>
Objectifs recherchés et résultats escomptés (cible visée, impacts attendus, ...)	<p>Le 1er objectif du projet est la construction du bâtiment. Cette construction va permettre :</p> <ul style="list-style-type: none"> - de NOURRIR en créant des jardins nourriciers en faveur d'une autonomie alimentaire - de SENSIBILISER/ FORMER : sensibiliser les hôtes de la ferme et les habitants aux enjeux agricoles : jardin pédagogique, cuisine locale, imaginer des solutions à l'échelle locale. Être un lieu ressource pour les scolaires et les Ehpad / former et accompagner l'installation de nouveaux maraîchers en proposant des expériences gîtes et cueillette/ expérience dans les jardins pour sensibiliser aux enjeux de la transition écologique ou en offrant des espaces d'expression et de rencontres à la ferme pour repenser l'alimentation, la proximité, le tourisme - de VIVRE : Créer du lien et de la convivialité sur le territoire : marché de producteur, AMAP, repair café - de CRÉER : insuffler un nouvel imaginaire grâce à l'art et la culture : résidence d'artiste, festival, médiation <p><u>Publics cibles</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Indépendants et télétravailleurs - Producteurs locaux - Artistes

	<ul style="list-style-type: none"> - Personnes souhaitant se lancer en maraîchage - Scolaire/ micro-crèche - Nature environnement 17 - Métier du soin <p><u>Moyenne de 2 évènements par semaine d'Avril à Novembre.</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - 2 évènements par an @ 400 personnes. - 5 évènements par an @ 100 personnes. - 30 personnes en moyenne pour les autres évènements.
--	---

MOYENS MIS EN OEUVRE	
Moyens humains (technique et administratif, sous-traitance, prestation de service) affectés au projet	Antoine et Hanh Claire Leveque ainsi que 2 cabinets d'architectes
Moyens matériels utilisés pour les besoins du projet, le cas échéant (équipement, consommables, etc.)	Matériaux divers
Outils/Modalités de suivi/Documents/Livrables permettant de prouver la réalisation du projet et l'atteinte des objectifs	Le bâtiment sera le livrable.

CALENDRIER PREVISIONNEL DE REALISATION	
Du 01/11/2024	Au 01/04/2025

INFORMATION COMPLÉMENTAIRE IMPORTANTE POUR LA BONNE COMPRÉHENSION DU PROJET

2. Plan de financement

PLAN DE FINANCEMENT PRÉVISIONNEL				
Dépenses*			Financeurs	
Dépenses potentiellement retenues pour le GAL	Architecte et ingénierie	70 000 €	FEDER OS 5	200 000 €
	Bâtiment 60m ²	180 000 €	Fonds propre	200 000 €
	Préau 130m ²	150 000 €		
	<i>Sous-total assiette GAL</i>	400 000 €	<i>Sous-total assiette GAL</i>	400 000 €
Dépenses potentiellement non retenues pour le GAL (écartées)		- €		- €
	<i>Sous-total hors assiette GAL</i>	- €	<i>Sous-total hors assiette GAL</i>	- €
Total		400 000 €	Total	400 000 €

* Montants TTC uniquement pour les porteurs privés ne récupérant pas la TVA

3. Analyse des critères de sélection

Date et composition du Comité Technique

Date et lieu de la réunion de comité technique	28 mai 2024 à Rochefort	
Participants à la réunion de comité technique	Prénom NOM	structure
	David BODIN	Ville de Royan
	Nicolas PASQUET	CARO
	Lolita BOLLEAU	CARO
	Alexandre BOUCROT	Ville de Saujon
	Florence BOBILLON	GALIEC CCIO/CCBM
	Julie CHAUVIN	GALIEC CARO
	Cristelle BOUCHOLAIS-COUZON	GALIEC CARO
	Laura DUPUY	GALIEC PMO
	François AMAND	GALIEC CARA
	Antoine LEVEQUE	Porteur de projet
	Hanh Claire LEVEQUE	Porteur de projet

Analyse du Comité Technique

Critères éliminatoires

CRITÈRES ÉLIMINATOIRES ¹	CONCERNÉ	PROPOSITION D'ARGUMENTAIRE	PROPOSITION DE RÉSULTAT
Cohérence territoriale	Oui	La CARO vient d'élaborer son projet de territoire pour les 10 ans à venir. L'opération de construction d'un bâtiment afin de créer un tiers lieu émerge sur différents axes du projet de territoire : l'axe 2 « Territorialiser des chaînes de production locales en mobilisant les ressources locale » ainsi que sur l'axe 4 « Engager une politique d'attractivité en faveur des jeunes et des familles ».	Critère rempli
Dépenses salariales	Non		Non concerné
Hébergement touristique privé	Non		Non concerné
Manifestation culturelle et artistique	Non		Non concerné

¹ Définition et jurisprudence disponible en ligne sur ilesetestuairescharentais.com

Notation selon l'objectif prioritaire n°2 - Renforcer l'attractivité et les aménités du territoire pour ses habitants

CRITÈRES DE NOTATION ²	CONCERNÉ	PROPOSITION D'ARGUMENTAIRE	PROPOSITION DE NOTE
Dimension innovante	Oui	<p>Ce projet est innovant par son côté nourricier, artistique et touristique : depuis 2019, la ferme de Brouage développe une nouvelle façon de vivre son territoire et a créé une ferme nourricière, qui défend le Vivant et la création et nourrit localement les habitants. Elle accueille des artistes, propose des temps et événements lié à la nature, propose des temps de rencontre artistique. Elle crée également des ponts entre ville et campagne et propose aux hôtes de ses gîtes une expérience autour de l'alimentation.</p> <p>Mais aussi par sa capacité à mélanger des publics différents : habitants du territoire (via l'activité de la ferme) et urbains (grâce aux gîtes). Créer des événements pour faire, vivre une expérience ensemble est le meilleur moyen de rassembler.</p>	3/5

² Définition et jurisprudence disponible en ligne sur ilesetestuairescharentais.com

Dimension partenariale	Oui	<p>Depuis le début de sa création, la ferme de Brouage s'est construite autour de l'activité agricole (vente de paniers de légumes bio, marché de producteurs, accueil de scolaires/ micro crèches, cueillette à la ferme, chantier participatif pour des plantations d'arbres, action de sensibilisation à la biodiversité, accueil de ruches) et s'ouvre depuis 2 ans à des propositions culturelles et artistiques (accueil d'artistes en résidence, expositions, spectacles, ateliers artistiques ...).</p> <p>Chaque activité a été lancée suite à des demandes des habitants du territoire : marché de producteurs, accueil de crèche et des écoles primaires, demande d'une artiste Camille Mugnier qui recherchait un atelier et s'est installée à la ferme pendant 1 an en 2023...</p> <p>Depuis 4 ans, des partenariats se sont tissés avec:</p> <ul style="list-style-type: none"> > la CARO : festival des musiques nomades (concert + rencontre littéraire) en juillet 2022, marché de producteurs en 2023 (lors de la semaine Novembre vert), accueil du festival des Gaillardes en juillet 2024 (spectacle en création à la Boite de la CARO, espace de création), festival d'été 2024 à la ferme de Brouage, la ferme est labellisée en tant que ferme pédagogique par la CARO > DRAC : a soutenu le festival d'été de la ferme de Brouage en 2023 (ateliers artistiques hebdos animés par l'artiste en résidence, associés à 3 spectacles de théâtre) > les écoles du territoire : médiation en école primaire par les artistes accueillis à la ferme (photographe, designer textile, artiste cartographe...), accueil des élèves de l'école Excelia à la Rochelle (école spécialisée dans le tourisme durable) > acteurs de l'agriculture : Agrocampus de Saintonge (journée de formation et de pratique à la ferme, accueil de stagiaire...) Chambre d'agriculture, GAB17, personne en reconversion, Agroparistech ... > des artistes : Camille Mugnier (artiste textile - de Rochefort), Antoine Dusart (photographe animalier - LPO), Marine Le Breton (artiste cartographe - de la Rochelle-en résidence DRAC), la Compagnie des 	OP2 : 5/5
---------------------------	-----	---	-----------

		<p>Gaillardes (qui a présenté un spectacle l'été 2023 et revient cet été pour son nouveau spectacle), Compagnie de théâtre Empreintes...</p> <p>> des personnes qui ont développé une activité connexe à la ferme : les panacées d'Anais, une marque de soin et de massage (elle travaille avec les aromatiques de la ferme), les ruches, les restaurateurs (événements de type dîner à la ferme), des chefs qui proposent des ateliers cuisine, conférence sur la transition (journaliste Alice d'Orgeval, auteur de Escapade du Vivant, Olivia Charlet, auteur de la Bible de l'alimentation cétogène... sont intervenus à la ferme)</p> <p>> partenaires privées : projet d'accompagnement de futurs agriculteurs avec Intermarché et le Collège citoyen de France</p> <p>> des structures d'accompagnement de notre projet agricole vers un projet de tiers lieu & mentors: Collège Citoyen de France (Hanh était en promo 3 pour le projet de tiers-lieu artistique & Antoine en promo 4 pour le projet d'accompagnement de porteurs de projet de ferme), Brice de Margerie de Co-design it (intelligence collective - réflexion sur l'aspect collégial, prise de décision...), Chantal Mainguené (fondatrice de Môm'artre, projet de l'économie sociale et solidaire majeur sur l'enfance et l'art, fellow Ashoka et la France s'engage) sur la dimension lien social, activité artistique et culturelle à l'attention des familles</p>	
--	--	---	--

Caractère structurant	Oui	<p>Projet qui allie l'agriculture, la création artistique, le tourisme durable</p> <p>La ferme a été créée pour répondre aux besoins du territoire : nourrir les habitants de son territoire est au cœur de notre projet. Nourrir aussi bien en légumes sains qu'en nourriture « intellectuelle ».</p> <p>La ferme défend une agriculture de bienveillance, qui prend soin des personnes, de la terre et des sols. C'est un moyen formidable de rassembler autour du Vivant via la pédagogie autour du bien manger.</p> <p>La ferme est un terreau fertile pour les artistes : c'est un lieu d'expression et de liberté, qui permet de créer et diffuser la création lors d'événements. Les temps de médiation permettent aux habitants, enfants inscrits dans les écoles, touristes de découvrir un univers artistique, de faire ensemble.</p> <p>L'accueil dans les gîtes permet de proposer une expérience inédite autour de l'alimentation, les mains dans la terre. Les temps dans les jardins potagers, découverte de la biodiversité...</p> <p>Equilibre financier du projet de tiers-lieu</p> <p>Le projet de tiers-lieu est intimement associé à l'activité agricole et touristique, déjà en activité et qui a fait ses preuves.</p> <p>Actuellement, la double activité (maraîchère + tourisme durable) permet à l'entreprise un équilibre économique stable. Nous avons déjà démarré les activités artistiques, soutenus par la Drac, la CARO et grâce à nos fonds propres.</p> <p>Aujourd'hui, la ferme travaille avec une quinzaine de restaurateurs locaux (à moins de 40 km de la ferme), les collectivités locales (Cantines de Rochefort), les particuliers (50 familles sont inscrites aux paniers hebdomadaires de la ferme). L'activité agricole est complétée par la proposition de tourisme durable, avec 5 gîtes qui permettent d'accueillir 38 hôtes, autour d'une expérience de cueillette et gîte à la ferme : l'expérience permet aux familles de se reconnecter avec la nature et de</p>	4/5
-----------------------	-----	--	-----

		<p>(re)découvrir les saisons, le goût des légumes... Cette expérience est extrêmement enrichissante en termes de pédagogie autour de l'alimentation.</p> <p><i>Transfert d'expérience auprès de porteurs de projet de ferme maraîchère bio</i></p> <p>La ferme accueille régulièrement des personnes en conversion, souhaitant se lancer en maraîchage, en stage ou pour des échanges autour de notre expérience. Dans le cadre de la formation Collège Citoyen de France, Antoine travaille sur un projet d'accompagnement de porteur de projet agricole avec garantie de vente de la production, en partenariat avec Intermarché.</p> <p><i>Résidence d'artistes</i></p> <p>La ferme est un lieu propice à l'accueil d'artiste : Camille Mugnier a ainsi posé ses valises à la ferme en 2023 pour créer et proposer des temps de médiations auprès des habitants. En mai 2024, Marine le Breton a réalisé une résidence DRAC autour d'un projet sur le marais de Brouage et l'estuaire de la Charente. L'illustratrice Anne Zeum sera présente l'été 2024 pour proposer des ateliers artistiques hebdomadaires. Suite à ces premières résidences, la ferme reçoit de nombreuses demandes de résidence.</p>	
--	--	--	--

Caractère décisif de l'aide	Oui	<p>L'aide européenne permettra de créer un lieu physique permettant de rassembler le public</p> <p>Le modèle économique se base sur l'activité de la ferme et des gîtes et de subventions publiques, nécessaires pour couvrir la construction du bâtiment, un mi-temps pour la gestion du tiers-lieu, un soutien financier de la Drac pour les résidences d'artistes.</p> <p>Grâce au financement public, il sera proposé un lieu gratuit sur des créneaux horaires définis en amont, un lieu accessible à tous les habitants du territoire, avec participation libre pour ceux qui souhaitent soutenir l'association.</p>	5/5
Dimension environnementale	Oui	<p>Tous les projets de rénovation et de construction de la ferme sont conçus avec une approche environnementale notamment l'utilisation de matériaux biosourcés (bois, chanvre, liège, chaux, argile, pouzzolane, ouate de cellulose) et la réutilisation des eaux grises, seconde main.</p> <p>Le lieu est conçu avec le cabinet d'architecte Mootz- Pelé, très investi en faveur de construction éco-responsable et très conscient des enjeux environnementaux posés par l'architecture.</p> <p>La structure bois que l'agence a imaginée répond à des exigences économiques, sociales et environnementales. L'agence mène des réflexions sur la faible empreinte carbone et flexibilité des projets en privilégiant un esthétique brut, composée de matériaux bruts et sélectionnés dans des filières biosourcées.</p>	8/10
Expertise et ingénierie pour les actions relatives au logement	Non		Bonus : 0 ou 3 points
Total			25/30 soit 83 %
Minimum pour être sélectionné :60% de la note maximum, soit : 18/30			

Analyse selon la jurisprudence par le PMO

En lien avec la jurisprudence existante pour l'analyse des critères de notation et ses éventuelles propositions d'évolution transmises en amont de la séance de GAL dans le dossier de lecture, nous constatons :

- **Dimension innovante** : l'innovation semble résider dans la structuration de la ferme avec une importante variété d'activités visant à la construction d'un lieu à vocation à la fois économique et sociale. La note proposée est conforme à la proposition de jurisprudence.
- **Dimension partenariale** : Malgré une importante implication de nombreux partenaires, le projet de la ferme dans sa globalité semble d'abord être un projet né d'une initiative privée, imaginé et construit par ses fondateurs. L'ouverture aux différentes demandes a permis de nourrir le projet et de construire de nombreux partenariats. On ne peut pas avec les éléments disponibles à ce jour être assuré que la définition du projet global et la mise en œuvre de toutes les actions reposent sur le partenariat. Dans ce sens, la note proposée, au regard de la jurisprudence, pourrait être de 3/5.
- **Caractère structurant** : les activités aujourd'hui engagés sur le lieu démontre des impacts concrets avec une forte appropriation par les partenaires. La poursuite du projet avec de nouveaux équipements devrait permettre la poursuite et le renforcement de la dynamique. La note proposée est conforme à la proposition de jurisprudence.
- **Caractère décisif de l'aide** : la note proposée est conforme à la proposition de jurisprudence.
- **Dimension environnementale** : Au-delà de la norme sont considérées l'utilisation de matériaux biosourcés, l'utilisation des eaux grises et l'utilisation de matériaux seconde main. La note proposée est conforme à la proposition de jurisprudence.

La note proposée par le comité technique pourrait, selon la proposition de jurisprudence, être réévaluée à 23/30.

Analyse et décisions en séance de GAL du 03/07/2024

CRITÈRES DE NOTATION	CONCERNÉ	ARGUMENTAIRE	NOTE
Dimension innovante	Oui	Pas de remarque complémentaire par rapport aux analyses précédentes	3/5
Dimension partenariale	Oui		OP2 : 3/5
Caractère structurant	Oui		4/5
Caractère décisif de l'aide	Oui		5/5
Dimension environnementale	Oui		8/10
Expertise et ingénierie pour les actions relatives au logement	Non	RAS	Bonus : 0 ou 3 points
Total			23/30 soit 76,5 %
Minimum pour être sélectionné : 60% de la note maximum, soit : 18/30			

Fiche de Présentation de Projet

GAL Îles et Estuaires Charentais

2021-2027

Version 1.5 du 25/07/2024

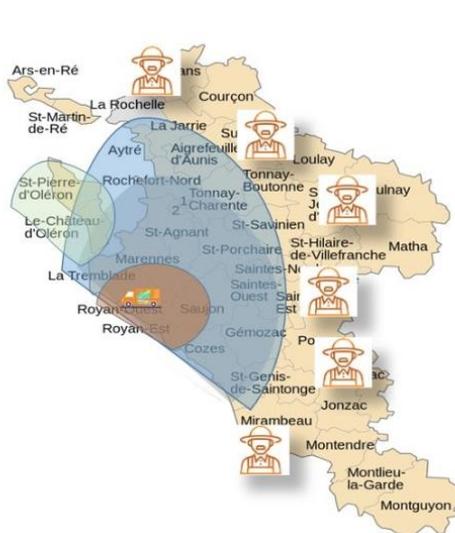
INTITULÉ DU PROJET	Développement de l'entreprise d'insertion IEPR-services
PORTEUR DE PROJET	IEPR-Services (Initiative Emploi Pays Royannais)
FICHE-ACTION	6 - Alimentation durable, agriculture locale et circuits courts
ANIMATEUR EN CHARGE DE L'ACCOMPAGNEMENT	Inès WAEYAERT - CARA
RÉSUMÉ DU PROJET	<p>IEPR-services est une entreprise d'insertion par l'activité économique. Elle propose un service de livraison pour les producteurs locaux en circuits-courts. Tous types de produits sont livrés aux clients (principalement des restaurateurs, des cantines scolaires et magasins) : des fruits et légumes, de la viande, du poisson, des produits laitiers... Les chauffeurs sont en contrat d'insertion. Cela est rendu possible grâce à la convention qui lie l'entreprise à la DDETS.</p> <p>IEPR-services souhaite développer son activité en faisant l'acquisition d'un deuxième camion et en maintenant une coordinatrice dont la mission principale sera d'aider l'entreprise à remplir les objectifs suivants : devenir autonome financièrement d'ici 2026, avoir 3 chauffeurs-livreurs, mieux structurer la filière en réunissant les acteurs.</p>
COÛT TOTAL DU PROJET (dépenses hors GAL comprises)	142 000 €
MONTANT D'AIDE ENVISAGÉ	100 000 €
MEMBRES DE GAL IDENTIFIÉS EN SITUATION DE CONFLIT D'INTÉRÊT POTENTIEL	Elus CARA (partenaire historique)

1. Description du projet

LIEU OÙ SE DÉROULE LE PROJET

Préciser ici l'étendue du projet : lieu(x) de réalisation, la zone d'impact (à l'échelle communale, EPCI, départementale, régionale, etc)

Pays Royannais étendu
30 à 70 km autour de Royan
+ Point de rencontre avec des producteurs plus éloignés



PRÉSENTATION DU PROJET ET OBJECTIFS

Présentation générale du projet (dont contexte) et présentation détaillée du projet : détailler les actions mises en œuvre pour réaliser le projet (phases du projet le cas échéant)

1. Présentation de la structure

IEPR-services est une entreprise d'insertion par l'activité économique (EI).

En tant que structure d'insertion par l'activité économique (SIAE), IEPR-Services déploie des activités qui sont des supports à l'insertion sociale et professionnelle de personnes éloignées de l'emploi, en leur permettant d'acquérir des compétences transversales dans le cadre de parcours en CDDI (ex : relation clients, compétences logistiques,).

Activité(s) principale(s) de la structure : Insertion, Transport

Nombre de salariés permanents en 2023 et ETP : 2 salariés, 1.53 ETP

Nombre de salariés en insertion en 2023 et ETP : 1 salarié, 0.345 ETP insertion.

Nombre de bénévoles actifs : 2

2. Historique

Après plusieurs mois d'études avec l'ensemble des partenaires et du collectif de producteurs rassemblés autour du projet, IEPR-services a réalisé ses premières livraisons test en mai 2022.

L'objectif est de proposer un service de livraison pour les producteurs locaux en circuits-courts. Ce projet ne peut se réaliser qu'avec toutes les filières, la structure transporte des

	<p>fruits et légumes mais aussi de la viande, des produits laitiers, du poisson, du vin...</p> <p>Ce service fait office de support d'activité pour l'insertion de personnes éloignées de l'emploi.</p> <p>Cette solution logistique dédiée aux circuits courts de proximité alimentaires répond pleinement aux trois enjeux fondamentaux du développement durable : économique, environnemental & social/sociétal.</p> <p>➤ Economique</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ Lever un frein au développement des circuits courts de proximité, notamment au profit de l'approvisionnement local des restaurants scolaires et des restaurants commerciaux. ○ Permettre aux producteurs locaux de diversifier leurs débouchés commerciaux, notamment auprès de la restauration hors domicile (restaurants commerciaux, restauration scolaire...). ○ Ce service est mis en place pour faire gagner du temps aux producteurs. Ce service leur permet de se consacrer à leur cœur de métier qu'est la production en déléguant tout ou partie de leurs livraisons. <p>➤ Social</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ Favoriser l'insertion sociale et professionnelle de personnes éloignées de l'emploi dans le cadre d'un nouveau support d'activités qui soit pertinent pour acquérir des compétences transversales (ex : relation clients, aspect logistique...) et développer un réseau professionnel porteur (agriculture, restauration, logistique). ○ Créer la première Entreprise d'Insertion (EI) du territoire de Royan Atlantique par une Structure d'Insertion par l'Activité Economique (Association IEPR) déjà existante mais qui porte actuellement des chantiers d'insertion (ACI). <p>➤ Environnemental</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ Diminuer l'empreinte écologique de la livraison de produits alimentaires commercialisés en circuits courts de proximité (passer de logistiques individuelles à une logistique mutualisée) <p>3. Description de l'opération</p> <p>Suite à cette année « test » de 2022, IEPR-services a besoin aujourd'hui de se développer pour asseoir son activité dans la durée. Voici les différentes actions prévues (celles-ci sont assurées par la coordinatrice) :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Achat d'un véhicule frigorifique en propre en 2023 (nous avons commencé par de la location afin d'essayer
--	---

	<p>plusieurs modèles et faire notre choix). En 2024-2025 IEPR-services envisage l'achat d'un deuxième camion.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Communication auprès des producteurs mais aussi des artisans transformateurs du territoire. • Sensibilisation des acheteurs (Restauration collective, commerciale, épicerie, magasins spécialisés, GMS...) sur la possibilité d'acheter en local. Proposition de sourcing local. • Veille de la commande publique et relais auprès des producteurs. • Sensibilisation des producteurs sur le programme scolaire « Fruits et Légumes à l'école » et « lait et produits laitiers à l'école » et pouvoir fournir les produits locaux dans les écoles. • Développement d'une plateforme numérique de mise en réseau de ces acteurs en ligne. <p>Les dépenses présentées dans le cadre de la demande d'aide Interfonds concernent donc :</p> <ul style="list-style-type: none"> - l'achat d'un deuxième camion, - le poste de la coordinatrice sur une période limitée de juin 2024 à janvier 2026.
<p>Objectifs recherchés et résultats escomptés (cible visée, impacts attendus, ...)</p>	<p>⇒ Actions déjà mises en œuvre par le porteur du projet et objectifs visés</p> <p>La structure a déjà été créée, IEPR-services peut donc déjà répondre à des demandes de livraison sur le territoire. Les partenariats sont en train de se constituer pour pouvoir monter en puissance dans les prochains mois et répondre aux besoins de chaque territoire.</p> <p>Le porteur est conventionné en Entreprise d'Insertion par la DDETS ce qui nous autorise grâce à l'accompagnement socio-professionnel que nous proposons de pouvoir accueillir des personnes en parcours d'insertion et apporter ainsi un impact social à notre action.</p> <p>IEPR-Services a réalisé quelques outils de communication qui doivent être encore développés.</p> <p>Depuis son démarrage IEPR-Service a transporté plus de 85 tonnes de produits alimentaires de 30 producteurs différents et livré plus de 250 clients.</p> <p>L'ambition d'IEPR-services est de continuer à grandir et de pouvoir être autonome financièrement d'ici 3 ans. Pour cela la structure souhaite à terme :</p>

	<ul style="list-style-type: none"> • Avoir 3 chauffeurs-livreur dont 2 en contrat d’insertion. • Sillonner toute la Charente-Maritime avec 2 véhicules pleins. • Avoir réduit les émissions de gaz à effet de serre en mutualisant les livraisons • Soutenir l’agriculture locale, réduisant les importations de produits étrangers consommés localement : objectif : avoir transporté plus de 45 tonnes de produits locaux en 2024 • Permettre une meilleure coordination entre les acteurs <p>IEPR-services est bien plus qu’une entreprise, c’est un projet de société à la fois pour l’aspect social mais aussi pour sa participation à la transition alimentaire pour faire en sorte que tout le monde puisse avoir accès à des produits frais et locaux tous les jours, que les producteurs locaux puissent être rémunérés à la juste valeur en diminuant les intermédiaires (commercialisation en circuits-courts).</p>
--	---

MOYENS MIS EN OEUVRE	
Moyens humains (technique et administratif, sous-traitance, prestation de service) affectés au projet	Coordinatrice Chauffeurs (en insertion) Accompagnateur Socio professionnel (convention)
Moyens matériels utilisés pour les besoins du projet, le cas échéant (équipement, consommables, etc.)	Camions de livraison Matériel informatique
Outils/Modalités de suivi/Documents/Livrables permettant de prouver la réalisation du projet et l’atteinte des objectifs	L’entreprise dresse chaque année un bilan de son activité.

CALENDRIER PREVISIONNEL DE REALISATION	
Du 01/06/2024	Au 31/05/2026

INFORMATION COMPLÉMENTAIRE IMPORTANTE POUR LA BONNE COMPRÉHENSION DU PROJET

IEPR-Services a été créé par l'Association IEPR (Initiative Emploi Pays Royannais) en mars 2022. Les activités de transport étant des activités très réglementées par la DREAL (Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement), pour réaliser du transport pour autrui il faut être détenteur d'une capacité professionnelle de transport et obtenir une autorisation d'exercer cette activité. Une association ne pouvant prétendre à obtenir cette autorisation, IEPR a contourné cette contrainte en créant la SAS IEPR-Services.

Agathe BRUYS qui a monté cette activité est détentrice de cette capacité professionnelle, elle est aujourd'hui salariée de la structure et coordonne toute sa réalisation accompagnée de Christian DEWALLY le Chauffeur-Livreur.

2. Plan de financement

PLAN DE FINANCEMENT PRÉVISIONNEL				
Dépenses*			Financeurs	
Dépenses potentiellement retenues pour le GAL	Salaire coordinatrice	75 000 €	LEADER	100 000 €
	Coûts indirects	14 000 €	CD17	25 000 €
	Camion HT	53 000 €	Fonds SEA	15 000 €
			Autofinancement	2 000 €
	<i>Sous-total assiette GAL</i>	142 000 €	<i>Sous-total assiette GAL</i>	142 000 €
Dépenses potentiellement non retenues pour le GAL (écartées)		- €		- €
	<i>Sous-total hors assiette GAL</i>	- €	<i>Sous-total hors assiette GAL</i>	- €
Total		142 000 €	Total	142 000 €

* Montants TTC uniquement pour les porteurs privés ne récupérant pas la TVA

3. Analyse des critères de sélection

Date et composition du Comité Technique

Date et lieu de la réunion de comité technique	Siège CARA, (Salle Seudre), 14h30	
Participants à la réunion de comité technique	Prénom NOM	Fonction et structure
	DUPUY Laura	Pays Marennes Oléron
	DEVIENNE Fanny	CARA
	IMOUGNI Salma	CARA (stagiaire)
	AMAND François	CARA
	Cristelle Bouchalais-Couzon	CARO
	DUJARIC André	CODEV Royan Atlantique
	MARION Dominique	Fédération Régionale d'Agriculture Biologique Nouvelle-Aquitaine
	PERSENDA Olivier	PLIE INFREP
	POUGET Antoine	IEPR
	PERROTIN Véronique	IEPR
	DELAUNAY François	IEPR
	MASSÉ Amandine	CARA (Service Agricole)
	POHU Jérôme	CCIO
BOBILLON Florence	CCIO	

Analyse du Comité Technique

Critères éliminatoires

CRITÈRES ÉLIMINATOIRES ¹	CONCERNÉ	PROPOSITION D'ARGUMENTAIRE	PROPOSITION DE RÉSULTAT
Cohérence territoriale	Oui	Le projet répond à un besoin du territoire identifié dans le Projet Alimentaire Territorial de la CARA. IEPR-Services est en outre un acteur impliqué dans de nombreuses actions et projets en lien avec le service développement agricole de la CARA (AAP Mieux manger pour tous restauration collective, pôle transformation de Saujon, etc.).	Critère rempli
Dépenses salariales	Oui	IEPR-Services, créée en mars 2022, a bénéficié d'une aide au démarrage de l'État, au titre du	Critère rempli

¹ Définition et jurisprudence disponible en ligne sur ilesetestuairescharentais.com

		<p>Fonds de développement de l'insertion, sur une période allant de décembre 2022 à mai 2024. Le poste financé doit maintenant permettre à l'entreprise de devenir pérenne et rentable.</p> <p>Le soutien est limité à une période de 18 mois, de juin 2024 à janvier 2026.</p>	
Hébergement touristique privé	Non		Non concerné
Manifestation culturelle et artistique	Non		Non concerné

Notation selon l'objectif prioritaire n°3 - Accompagner le renouveau et la résilience du tissu économique au service des transitions sociales, sociétales et environnementales

CRITÈRES DE NOTATION ²	CONCERNÉ	PROPOSITION D'ARGUMENTAIRE	PROPOSITION DE NOTE
Dimension innovante	Oui	<p>Le projet est novateur dans la mesure où très peu d'acteurs se positionnent sur le créneau du service de livraison pour les producteurs locaux en circuits-courts.</p> <p>Il n'existe aucun service similaire à l'échelle du territoire du GAL « Iles et estuaires charentais », et certainement très peu à l'échelle régionale.</p> <p>L'intervention sur de petits volumes est un frein qu'IEPR-Services est en voie de lever.</p>	4/5
Dimension partenariale	Oui	<p>La dimension partenariale est au cœur même du projet de développement d'un service de livraison pour les producteurs locaux en circuits-courts. Sa réussite repose largement sur la mobilisation, à l'échelle locale, des acheteurs (Restauration collective, commerciale, épiceries, magasins spécialisés, GMS...) et des filières (fruits et légumes, viande, produits laitiers, poisson, du vin...). Pour ce faire, IEPR-service va devoir s'appuyer</p>	4/5

² Définition et jurisprudence disponible en ligne sur ilesetestuairescharentais.com

		sur les initiatives, publiques et privées, déjà en place sur le territoire (démarche PAT de la CARA, groupements d'agriculteurs, réseau de professionnels de la restauration scolaire...).	
Caractère structurant	Oui	La mise en place d'une solution logistique mutualisée dédiée aux circuits courts de proximité alimentaires aura un impact significatif et durable à une échelle plus large que le territoire GAL Îles et Estuaires Charentais (IEPR Service intervient déjà jusqu'à La Rochelle, la Haute-Saintonge et la Charente). Les effets attendus sont facilement mesurables : l'équilibre économique de l'activité logistique sera le signe concret de la réponse apportée à un besoin des filières alimentaires locales en circuits courts.	4/5
Caractère décisif de l'aide	Oui	La subvention LEADER doit aider IEPR-Services à se développer en attendant de devenir autonome financièrement (objectif : 2026). Sans aide FEADER, la structure aura bien plus de difficultés à atteindre le volume d'activité suffisant pour pérenniser son activité (taille critique). L'acquisition du second camion sera déterminant pour générer un gain d'échelle.	5/5
Dimension environnementale	Non	/	/
Expertise et ingénierie pour les actions relatives au logement	Non	/	/
Total			17/20
Minimum pour être sélectionné :50% de la note maximum, soit : 10/20			

Analyse selon la jurisprudence par la PMO

En lien avec la jurisprudence existante pour l'analyse des critères de notation et ses éventuelles propositions d'évolution transmises en amont de la séance de GAL dans le dossier de lecture, nous constatons :

- **Dimension innovante** : La note proposée est conforme à la proposition de jurisprudence.
- **Dimension partenariale** : La réalisation du projet est conditionnée par le partenariat. La note proposée, au regard de la jurisprudence, pourrait être de 5/5.

- **Caractère structurant** : même si le projet peut être reconnu structurant dans sa définition, l'objectif visé de parvenir à l'équilibre économique de l'activité logistique ne peut être garanti. La note proposée, au regard de la jurisprudence, pourrait être de 3/5.
- **Caractère décisif de l'aide** : la note proposée est conforme à la proposition de jurisprudence.

La note proposée par le comité technique pourrait, selon la proposition de jurisprudence, être réévaluée à 17/20.

Analyse et décisions en séance de GAL du 03/07/2024

CRITÈRES DE NOTATION	CONCERNÉ	ARGUMENTAIRE	NOTE
Dimension innovante	Oui	Pas de remarque complémentaire par rapport aux analyses précédentes.	5/5
Dimension partenariale	Oui		4/5
Caractère structurant	Oui		3/5
Caractère décisif de l'aide	Oui		5/5
Dimension environnementale	Non		
Expertise et ingénierie pour les actions relatives au logement	Non		
Total			17/20 soit 85%
Minimum pour être sélectionné :50% de la note maximum, soit : 10/20			

Fiche de Présentation de Projet GAL Îles et Estuaires Charentais 2021-2027

Version 1.5 du 25/07/2024

INTITULÉ DU PROJET	Aménagement d'une salle multifonction dans l'ancien bâtiment de la Manutention dans l'île d'Aix
PORTEUR DE PROJET	Syndicat Mixte de Sauvegarde, de Valorisation et d'Animation des sites de l'île d'Aix
FICHE-ACTION	FA 2 – Préservation et promotion des paysages et du patrimoine
ANIMATEUR EN CHARGE DE L'ACCOMPAGNEMENT	Cristelle Bouchalais-Couzon
RÉSUMÉ DU PROJET	<p>L'opération de réhabilitation de l'ancien bâtiment de la Manutention, situé en plein centre-bourg de l'île d'Aix, en salle multifonction consiste en la création d'un équipement public regroupant des espaces dédiés à la culture, à la vie associative et aux événements communaux et familiaux de l'île d'Aix. Cette réhabilitation aussi bien adaptée aux associations locales qu'offrant un accès à la culture sur un territoire insulaire aura des effets positifs en termes d'impact social, de bien être, d'attraction et de cohésion du territoire confortant ainsi les fonctions indispensables au maintien d'une vie locale dynamique.</p> <p>Elle permet également la réhabilitation et la valorisation d'un édifice patrimonial qui témoigne de l'ancienne activité militaire et de la présence des troupes de la Marine sur l'île.</p>
COÛT TOTAL DU PROJET (dépenses hors GAL comprises)	1 287 608 € HT
MONTANT D'AIDE ENVISAGÉ	200 000 €
MEMBRES DE GAL IDENTIFIÉS EN SITUATION DE CONFLIT D'INTÉRÊT POTENTIEL	

1. Description du projet

LIEU OÙ SE DÉROULE LE PROJET	
Préciser ici l'étendue du projet : lieu(x) de réalisation, la zone d'impact (à l'échelle communale, EPCI, départementale, régionale, etc)	Echelle communale (île)

PRÉSENTATION DU PROJET ET OBJECTIFS	
Présentation générale du projet (dont contexte) et présentation détaillée du projet : détailler les actions mises en œuvre pour réaliser le projet (phases du projet le cas échéant)	<p>Le bâtiment de la Manutention, acquis par la Commune de l'île d'Aix dans les années 1960, est situé à l'extrémité ouest du bourg, à environ 5 minutes à pied du port. Il se localise à l'angle de la rue Marengo et de la place du Sémaphore.</p> <p>Il présente de beaux volumes et des composantes architecturales fortes. Il marque la limite ouest du bourg selon le tracé de Vauban de 1702.</p> <p>Son caractère identitaire témoigne de l'ancienne activité militaire sur l'île d'Aix et de la présence des troupes de la Marine. En effet, les navires en partance venaient d'y ravitailler avant d'appareiller de la rade de l'île d'Aix. Un sémaphore est édifié sur cette propriété qui est devenu un repère collectif dans le paysage.</p> <p>Ce bâtiment abritait autrefois des fonctions culturelles (cinéma, salle des fêtes, locaux associatifs, bibliothèque) ainsi que le local des pompiers qui a lui été déménagé dans un bâtiment réhabilité en face. Il a fait l'objet d'un projet de réhabilitation ultérieurement qui n'a pas abouti car en inadéquation avec l'échelle de l'île. Dans ce cadre, des travaux préparatoires de démantèlement, de désamiantage et de déplombage ont été menés en 2018. Depuis, le bâtiment n'est plus ouvert au public pour des raisons de mise aux normes des installations et se dégrade rapidement.</p> <p>Le Syndicat mixte de l'île d'Aix porte, à ce titre, un nouveau projet de réhabilitation du bâtiment dont l'objet recadré est l'aménagement d'une salle multifonction pour l'île, qui puisse faire office :</p> <ul style="list-style-type: none">• de salle polyvalente,• de salle de cinéma,• de spectacles,• d'espace associatif• d'espace sportif pour l'école. <p>Cette réhabilitation aussi bien adaptée aux associations locales qu'offrant un accès à la culture sur un territoire insulaire aura des effets positifs en termes d'impact social, de bien être, d'attraction et de cohésion du territoire confortant ainsi les fonctions indispensables au maintien d'une vie locale dynamique.</p>

	<p>L'opération consiste donc en la création d'un équipement public dont le volume global du bâtiment reste inchangé, hormis une dépendance détruite à l'arrière pour retrouver l'état d'origine du bâtiment.</p> <p>Cette salle multifonction est composée de deux salles modulables :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Une grande salle, pouvant accueillir 280 personnes (154 en rez-de-chaussée et 126 dans les gradins - 190 en mode cinéma), qui est dotée d'un confort acoustique adapté à un large panel d'événements (spectacles, cinéma, séminaires, activités scolaires, manifestations sportives, etc) avec des espaces de stockage attenants, • Une salle plus petite faisant office d'accueil ou de loges durant la saison estivale mais pouvant également faire office de salle de cinéma pour des jauges moins importantes en hiver, de lieux d'échanges intergénérationnels, de locaux associatifs (capacité de la salle : 62 personnes - 35 en mode cinéma). <p>Les deux salles pourront être utilisées de manière concomitante sans pollution sonore.</p> <p>En cas de réception, un espace office a été également prévu pour pouvoir accueillir un traiteur ainsi qu'un salon d'été ouvert sur le jardin à l'arrière du bâtiment.</p>
<p>Objectifs recherchés et résultats escomptés (cible visée, impacts attendus, ...)</p>	<p>Cet équipement répond localement aux demandes formulées depuis de nombreuses années, par les résidents, les commerçants ainsi que par les professionnels du tourisme. Il vise à améliorer le quotidien des citoyens et notamment leur cadre de vie.</p> <p>Les résultats attendus sont :</p> <ul style="list-style-type: none"> • <u>Sur le plan social</u> : amélioration des services à la population, en favorisant la mixité sociale et les échanges intergénérationnels entre des populations d'âges et de profils socioculturels et professionnels variés, ainsi que le maintien et accroissement de la population permanente de l'île. • <u>Sur le plan culturel</u> : un développement de l'offre culturelle d'un point de vue quantitatif, adaptée à tout public (locaux et extérieurs) et répondant aux attentes des publics, mais aussi qualitatif est attendu. L'île d'Aix deviendra un espace de création et de diffusion sur un plan local, départemental et régional. Actuellement la majorité des représentations artistiques et accueil de résidences d'artistes se déroulent en extérieur faute d'une salle suffisamment grande et équipée. • <u>Sur le plan touristique</u> : un développement de l'attrait pour les centres d'intérêts historiques et culturels de l'île, mais aussi permettre d'augmenter l'activité touristique sur l'île, tout au long de l'année.

	<ul style="list-style-type: none"> • Sur le <u>plan économique</u> : un accroissement général du chiffre d'affaires des structures du secteur touristique tels que les hôteliers, restaurateurs, loueurs de vélos, centre nautique, commerces de souvenirs.
--	--

MOYENS MIS EN OEUVRE	
Moyens humains (technique et administratif, sous-traitance, prestation de service) affectés au projet	Le Syndicat dispose, à travers le Département de la Charente-Maritime, par voie de convention, des moyens techniques, financiers et administratifs nécessaires à la conduite de projets importants, tels que celui présenté dans ce dossier. Il s'engage à assurer l'animation et le suivi du projet dans tous ses aspects.
Moyens matériels utilisés pour les besoins du projet, le cas échéant (équipement, consommables, etc.)	Sans objet
Outils/Modalités de suivi/Documents/Livrables permettant de prouver la réalisation du projet et l'atteinte des objectifs	La livraison de la salle multifonction et de son équipement permettra de prouver la réalisation de ce projet.

CALENDRIER PREVISIONNEL DE REALISATION	
22/07/2022	31/12/2027

INFORMATION COMPLÉMENTAIRE IMPORTANTE POUR LA BONNE COMPRÉHENSION DU PROJET

2. Plan de financement

PLAN DE FINANCEMENT PRÉVISIONNEL				
Dépenses*			Financiers	
Dépenses potentiellement retenues pour le GAL	Etudes préalables et honoraires	211 747.84	FEDER OS 5	200 000.00
	Travaux	284 280.00	DETR (subvention prévisionnelle proratisée)	97 664.63
			Conseil Départemental (subvention prévisionnelle proratisée)	42 078.30
			Commune ile d'Aix (subvention prévisionnelle proratisée)	38 523.20
			Fonds propre (prévisionnel proratisé)	117 761.71
	<i>Sous-total assiette GAL</i>	496 027.84	<i>Sous-total assiette GAL</i>	496 027.84
Dépenses potentiellement non retenues pour le GAL (écartées)	Travaux	791 580.16	DETR	155 856.94
		-	Conseil Départemental	67 150.13
		-	Commune ile d'Aix	61 476.80
		-	ADEME Fonds Chaleur	6 637.00
		-	Etat Fonds Vert	364 699.00
		-	Fonds propre	135 760.29
<i>Sous-total hors assiette GAL</i>	791 580.16	<i>Sous-total hors assiette GAL</i>	791 580.16	
Total	1 287 608.00	Total	1 287 608.00	

* Montants TTC uniquement pour les porteurs privés ne récupérant pas la TVA

3. Analyse des critères de sélection

Date et composition du Comité Technique –

Date et lieu de la réunion de comité technique	Jeudi 6 juin - visio	
Participants à la réunion de comité technique	Prénom NOM	Fonction et structure
	David Bodin	DGA – Développement des services à la population – Ville de Rochefort
	Samuel Courtois	Directeur, direction culture - CARO
	Charlotte de Charette	Responsable du service patrimoine – Ville de Royan
	Julia Dumoulin	Responsable, régie des musées et du patrimoine de l'Île d'Oléron - CCIO
	Amandine Pinson	Cheffe de projet Petites Villes de Demain – Commune de Saint-Pierre d'Oléron
	Evelyne Néron Morgat	7 ^{ème} adjointe, Patrimoine-Environnement, Espaces naturels et marais – Commune de Saint-Pierre d'Oléron
	Cristelle Bouchalais-Couzon	Animatrice de proximité - CARO
	Inès Waeyaert	Chargée de programmes européens - CARA
	Laura Dupuy	Assistante, PETR - PMO
	Florence Bobillon	Chargée d'accompagnement des porteurs de projet – CCIO
Claude Maugan	Maire d'Echillais et membre du GALIEC	

Analyse du Comité Technique

Critères éliminatoires

CRITÈRES ÉLIMINATOIRES ¹	CONCERNÉ	PROPOSITION D'ARGUMENTAIRE	PROPOSITION DE RÉSULTAT
Cohérence territoriale	Oui	La CARO vient d'élaborer son projet de territoire pour les 10 ans à venir. L'opération d'aménagement d'une salle multifonction dans l'ancien bâtiment de la Manutention qui se situe sur l'île d'Aix émerge sur l'axe 3 « Accroître le rayonnement et la diversification de l'activité économique et conforter la destination touristique » ainsi que sur l'axe 4 « Engager une politique d'attractivité en faveur des jeunes et des familles » du projet de territoire de la CARO.	Critère rempli
Dépenses salariales	Non		Non concerné
Hébergement touristique privé	Non		Non concerné
Manifestation culturelle et artistique	Non		Non concerné

¹ Définition et jurisprudence disponible en ligne sur ilesetestuairescharentais.com

Notation selon l'objectif prioritaire n°1 - Stimuler les pratiques humaines durables en préservant et en valorisant le patrimoine territorial

CRITÈRES NOTATION ²	DE	CONCERNÉ	PROPOSITION D'ARGUMENTAIRE	PROPOSITION DE NOTE
Dimension innovante		Oui	<p>Le projet concerne l'aménagement d'une salle multifonction dans l'ancien Bâtiment de la Manutention sur l'île d'Aix. Le bâtiment est, depuis 2019, laissé à l'abandon, faute de pouvoir répondre aux exigences en termes d'accueil du public.</p> <p>L'objectif est d'offrir aux habitants de l'île d'Aix ainsi qu'aux vacanciers un lieu de vie pouvant répondre à de nombreux usages (cinéma, salle de spectacle, salle associative, salle d'activités sportives et manuelles pour l'école, etc).</p> <p>Cet équipement répond localement aux demandes formulées depuis de nombreuses années par les résidents, les commerçants ainsi que par les professionnels du tourisme. Il vise à améliorer le quotidien des citoyens et notamment leur cadre de vie.</p> <p>De par son emplacement, le projet est jugé innovant à son échelle communale. En effet, le contexte dans lequel s'inscrit le projet est très particulier du fait du caractère rural et insulaire de la commune</p>	4/5

² Définition et jurisprudence disponible en ligne sur ilesetestuairescharentais.com

<p>Dimension partenariale</p>	<p>Oui</p>	<p>En 2021, une étude de programmation a été menée par le Cabinet Florès. Dans ce cadre, des réunions de concertation ont été organisées avec la Commune, les associations de l'île et l'école (de la petite section au CM2) afin d'échanger sur leurs activités et leurs besoins.</p> <p>Il est apparu nécessaire aux utilisateurs de pouvoir disposer d'espaces mutualisables et dont l'utilisation pourrait être planifiée en fonction des besoins :</p> <ul style="list-style-type: none"> • pour l'organisation de rencontres (pour de petites ou grandes manifestations) ; • pour la pratique d'activités (cartes, jeux de société...) et sportives pour l'école, • pour l'organisation d'événements avec possibilité d'accueillir un traiteur. <p>Compte tenu des conditions de vie particulières sur l'île, le réseau associatif est primordial car il est facteur de dynamisme, de convivialité, de lien social...Très attachés à leur cadre et à leur mode de vie, les aixois s'accordent sur la nécessité des rencontres, du partage, des pratiques sociales et culturelles. Ils sont tous demandeurs de locaux bénéficiant d'équipements et de rangements adaptés à leur activité.</p> <p>Le projet se situe en secteur protégé et nécessite une attention particulière. Une concertation entre l'UDAP et le maître d'œuvre a permis d'affiner le projet pour ne pas porter atteinte aux caractéristiques paysagères et patrimoniales du site classé de l'estuaire de la Charente. La sobriété recherchée des interventions et le maintien des dispositions architecturales existantes ont été un des objectifs majeurs du projet, travaillé de concert avec l'Architecte des Bâtiments de France et le maître d'œuvre.</p>	<p>OP1 : 4/5</p>
-------------------------------	------------	---	------------------

<p>Caractère structurant</p>	<p>Oui</p>	<p>Le projet permettra d’animer la vie culturelle, sportive et associative de l’île, qui ne possède plus aujourd’hui de lieu dédié depuis la fermeture définitive du bâtiment et du cinéma. Il a pour vocation de créer du lien social, de faciliter l'accès à la culture et de soutenir les pratiques artistiques, sportives et associatives.</p> <p>Cette réhabilitation aussi bien adaptée aux associations locales qu'offrant un accès à la culture sur un territoire insulaire aura des effets positifs en termes d’impact social, de bien être, d'attraction et de cohésion du territoire confortant ainsi les fonctions indispensables au maintien d’une vie locale dynamique.</p> <p>Cet équipement répond localement aux demandes formulées depuis de nombreuses années, par les résidents, les commerçants ainsi que par les professionnels du tourisme. Il vise à améliorer le quotidien des citoyens et notamment leur cadre de vie.</p> <p>Ce projet pourrait tout à fait être transférable à un autre territoire notamment insulaire.</p>	<p>4/5</p>
<p>Caractère décisif de l’aide</p>	<p>Oui</p>	<p>Pour mener ce projet ambitieux, le Syndicat mixte a sollicité divers financeurs, dont l’Europe. L’aménagement de la salle multifonction constitue l’un des projets les plus importants portés par le Syndicat mixte depuis sa création, tant dans ses enjeux que par les moyens techniques et financiers qu’il nécessite. Le projet ne pourra être réalisé sans l’aide de l’Europe et des autres financeurs</p>	<p>2.5/5</p>

Dimension environnementale	Oui	<p>Le projet s'inscrit dans une démarche de Qualité Environnementale du Bâtiment et de frugalité où la qualité de l'enveloppe permet de réduire les consommations d'énergie et les équipements à mettre en œuvre tout en utilisant des matériaux à faible impact environnemental (matériaux Bio et géo sourcés). En ce sens, le projet contribue à diminuer les gaz à effet de serre.</p> <p>Il réutilise autant que possible l'ancien bâtiment de la Manutention afin de valoriser le patrimoine, mais également de limiter la consommation de ressources. Si le travail sur l'enveloppe permet d'offrir un grand confort d'utilisation l'hiver, le confort d'été est la cible privilégiée du projet, tant au niveau de l'usage qu'à celui du climat, afin de répondre au mieux aux grands enjeux de changement climatique en cours.</p> <p>Il n'émet pas de pollution directe (pas d'énergie fossile). L'utilisation de matériaux bio et géo sourcés contribue à diminuer l'impact carbone du bâtiment, et ainsi à réduire la pollution.</p> <p>Ce projet permet de désimperméabiliser une surface de jardin par la démolition d'une partie du bâtiment</p>	8/10
Expertise et ingénierie pour les actions relatives au logement	Non		Bonus : 0 ou 3 points
Total			22,5/30 soit 76%
Minimum pour être sélectionné :50% de la note maximum, soit : 15/30			

Analyse selon la jurisprudence par le PMO

En lien avec la jurisprudence existante pour l'analyse des critères de notation et ses éventuelles propositions d'évolution transmises en amont de la séance de GAL dans le dossier de lecture, nous constatons :

- **Dimension innovante** : Comme le souligne le comité technique, l'ambition du projet peut être jugée innovante de par sa localisation particulière. Ce lieu aura la particularité d'être ouvert à de très nombreuses activités variées. Le projet peut alors être jugé novateur à l'échelle de l'île

qui constitue un bassin de vie cohérent. La note proposée, au regard de la jurisprudence, pourrait être de 3/5.

- **Dimension partenariale** : la note proposée est conforme à la proposition de jurisprudence.
- **Caractère structurant** : le niveau de besoin exprimé pour un tel lieu permet de rassurer sur l'impact dans le temps du projet. L'implication des associations offre une visibilité sur les effets du projet. La note proposée est conforme à la proposition de jurisprudence.
- **Caractère décisif de l'aide** : la note proposée est conforme à la proposition de jurisprudence.
- **Dimension environnementale** : Au-delà de la norme sont considérées l'utilisation de matériaux biosourcés et la désimperméabilisation d'une partie extérieure. La note proposée, au regard de la jurisprudence, pourrait être de 7/10.

La note proposée par le comité technique pourrait, selon la proposition de jurisprudence, être réévaluée à 20,5/30.

Analyse et décisions en séance de GAL du 03/07/2024

CRITÈRES DE NOTATION	CONCERNÉ	ARGUMENTAIRE	NOTE
Dimension innovante	Oui	Pas de remarque complémentaire par rapport aux analyses précédentes.	3/5
Dimension partenariale	Oui		OP1 : 4/5
Caractère structurant	Oui		4/5
Caractère décisif de l'aide	Oui		2.5/5
Dimension environnementale	Oui		7/10
Expertise et ingénierie pour les actions relatives au logement	Non		Bonus : 0 ou 3 points
Total			20,5/30 soit 68%
Minimum pour être sélectionné : 50% de la note maximum, soit : 15/30			

Fiche de Présentation de Projet GAL Îles et Estuaires Charentais 2021-2027

Version 1.5 du 25/07/2024

INTITULÉ DU PROJET	Création du jardin des Terrasses du Transbordeur
PORTEUR DE PROJET	CARO
N° PRE DEMANDE	34959510
FICHE-ACTION	FA 2 – Préservation et promotion des paysages et du patrimoine
ANIMATEUR EN CHARGE DE L'ACCOMPAGNEMENT	Cristelle Bouchalais-Couzon
RÉSUMÉ DU PROJET	Création d'un espace dédié à la restauration et au repos aménagé dans une ambiance de guinguette.
COÛT TOTAL DU PROJET (dépenses hors GAL comprises)	78 965 € HT
MONTANT D'AIDE ENVISAGÉ	63 172 €
MEMBRES DE GAL IDENTIFIÉS EN SITUATION DE CONFLIT D'INTÉRÊT POTENTIEL	BOURBIGOT Sébastien MAUGAN Claude BESSAGUET Bruno LESAUVAGE Thierry GIREAUD Isabelle PACAUD Lionel GILARDEAU Jean-Marie BURNET Alain

1. Description du projet

LIEU OÙ SE DÉROULE LE PROJET	
Préciser ici l'étendue du projet : lieu(x) de réalisation, la zone d'impact (à l'échelle communale, EPCI, départementale, régionale, etc)	Echelle départementale

PRÉSENTATION DU PROJET ET OBJECTIFS	
Présentation générale du projet (dont contexte) et présentation détaillée du projet : détailler les actions mises en œuvre pour réaliser le projet (phases du projet le cas échéant)	<p>Le Pont Transbordeur de Martrou a été inauguré en 1900. Il est l'ultime Pont Transbordeur de France et l'un des huit derniers au monde. L'ouvrage monumental conçu par Ferdinand Arnodin conjugue intérêt et valeur historiques, techniques, architecturaux et patrimoniaux. Il s'inscrit à plusieurs échelles dans un environnement paysager exceptionnel à préserver : Grand Site de France Estuaire de la Charente - Arsenal de Rochefort caractérisés par l'ouvrage entouré d'espaces naturels sensibles Natura 2000.</p> <p>La valorisation du site et de ses abords constitue un enjeu majeur pour la CARO, gestionnaire et exploitante du pont pour le compte de l'État depuis 2020. En sa qualité de maître d'ouvrage pour le compte des communes riveraines qui lui ont délégué la gestion des abords de l'ouvrage, la CARO a mené plusieurs études depuis 2014 pour conforter les principes d'aménagement du site au regard des besoins et des stratégies à adopter suivant les enjeux environnementaux, hydrauliques et patrimoniaux, et des contraintes réglementaires existantes, tout en assurant la sécurité et la qualité de l'expérience des visiteurs et usagers dans l'approche et la découverte du monument et du paysage authentique de l'estuaire.</p> <p>Ce projet vise à aménager le derrière du bâtiment « les terrasses » du Transbordeur afin de mettre à disposition un espace ombragé à l'ensemble des publics (habitants et visiteurs). L'entrée du jardin et l'accès PMR s'ouvre sur un espace dans lequel des tables et des chaises sont installées autour du puits existant.</p> <p>Le jardin est aménagé dans une ambiance de guinguette conviviale dans le prolongement du restaurant. Des mâts permettent d'accrocher un éclairage de type guirlande (et éventuellement des voiles pour l'ombrage). Cette terrasse extérieure se prolonge par une pelouse comme une fenêtre sur le marais. La végétation cadre la vue et met à distance le jardin voisin. La palette est horticole avec un faible entretien pour s'adapter à l'ouverture saisonnière du restaurant. Le traitement de la limite avec le jardin voisin est assuré par une palissade bois non jointe sur laquelle pousse des plantes grimpantes. La palissade est doublée par une rangée de saules tressés.</p>
Objectifs recherchés et résultats escomptés (cible visée, impacts attendus, ...)	L'objectif premier est d'aménager le derrière du bâtiment « les terrasses » du Transbordeur afin de mettre à disposition un espace ombragé à l'ensemble des publics (habitants et visiteurs). Le second est la réappropriation du Transbordeur et ses abords par les habitants.

MOYENS MIS EN OEUVRE	
Moyens humains (technique et administratif, sous-traitance, prestation de service) affectés au projet	AMO et services de la CARO

Moyens matériels utilisés pour les besoins du projet, le cas échéant (équipement, consommables, etc.)	RAS
Outils/Modalités de suivi/Documents/Livrables permettant de prouver la réalisation du projet et l'atteinte des objectifs	La création du jardin sera le livrable.

CALENDRIER PREVISIONNEL DE REALISATION	
Du 01/01/2024	Au 30/06/2024

INFORMATION COMPLÉMENTAIRE IMPORTANTE POUR LA BONNE COMPRÉHENSION DU PROJET

2. Plan de financement

PLAN DE FINANCEMENT PRÉVISIONNEL				
Dépenses*			Financements	
Dépenses potentiellement retenues pour le GAL	Lot 1 - Terrassement-Assainissement-Voirie	12 650 €	FEDER OS 5	63 172 €
	Lot 2 - Éclairage public - Régulation de trafic - contrôle d'accès - basse tension	17 450 €	Autofinancement CARO	15 793 €
	Lot 3 - Pavage	7 420 €		
	Lot 4 - Plantation - mobilier	29 445 €		
	Achat de brise vues et voiles	10 000 €		
	Création et fixation d'une sculpture d'Arnodin	2 000 €		
	<i>Sous-total assiette GAL</i>	78 965 €	<i>Sous-total assiette GAL</i>	78 965 €
Dépenses potentiellement non retenues pour le GAL (écartées)		- €		- €
	<i>Sous-total hors assiette GAL</i>	- €	<i>Sous-total hors assiette GAL</i>	- €
Total		78 965 €	Total	78 965 €

* Montants TTC uniquement pour les porteurs privés ne récupérant pas la TVA

3. Analyse des critères de sélection

Date et composition du Comité Technique

Date et lieu de la réunion de comité technique	Jeudi 6 juin - visio	
Participants à la réunion de comité technique	Prénom NOM	Fonction et structure
	David Bodin	DGA – Développement des services à la population – Ville de Rochefort
	Samuel Courtois	Directeur, direction culture - CARO
	Charlotte de Charette	Responsable du service patrimoine – Ville de Royan
	Julia Dumoulin	Responsable, régie des musées et du patrimoine de l'Île d'Oléron - CCIO
	Amandine Pinson	Cheffe de projet Petites Villes de Demain – Commune de Saint-Pierre d'Oléron
	Evelyne Néron Morgat	7 ^{ème} adjointe, Patrimoine-Environnement, Espaces naturels et marais – Commune de Saint-Pierre d'Oléron
	Cristelle Bouchalais-Couzon	Animatrice de proximité - CARO
	Inès Waeyaert	Chargée de programmes européens - CARA
	Laura Dupuy	Assistante, PETR - PMO
	Florence Bobillon	Chargée d'accompagnement des porteurs de projet – CCIO
Claude Maugan	Maire d'Echillais et membre du GALIEC	

Analyse du Comité Technique

Critères éliminatoires

CRITÈRES ÉLIMINATOIRES ¹	CONCERNÉ	PROPOSITION D'ARGUMENTAIRE	PROPOSITION DE RÉSULTAT
Cohérence territoriale	Oui	La CARO vient d'élaborer son projet de territoire pour les 10 ans à venir. L'opération d'aménagement des abords du pont Transbordeur émerge sur l'axe 3 « Accroître le rayonnement et la diversification de l'activité économique et conforter la destination touristique » du projet de territoire de la CARO.	Critère rempli
Dépenses salariales	Non		Non concerné
Hébergement touristique privé	Non		Non concerné
Manifestation culturelle et artistique	Non		Non concerné

¹ Définition et jurisprudence disponible en ligne sur ilesetestuairescharentais.com

Notation selon l'objectif prioritaire n°1 - Stimuler les pratiques humaines durables en préservant et en valorisant le patrimoine territorial

CRITÈRES DE NOTATION ²	DE CONCERNÉ	PROPOSITION D'ARGUMENTAIRE	PROPOSITION DE NOTE
Dimension innovante	Oui	La dimension innovante du projet réside dans le fait d'avoir imaginé ce jardin mutualisable entre l'équipement d'accueil et le restaurant, et pouvant être utilisé pour l'accueil d'évènements et dans le respect des maisons attenantes du quartier habité.	1/5
Dimension partenariale	Oui	Le permis d'aménager a fait l'objet d'un travail collaboratif transversal entre les services de la Ville de Rochefort notamment la Direction des Espaces Verts, de la CARO, les services de l'Etat, la DRAC et la DREAL ainsi que de présentations communautaires au sein d'un comité de pilotage du projet de valorisation du Pont Transbordeur, de la commission DETEMB et du bureau communautaire. Des réunions publiques ont lieu afin d'expliquer le projet.	OP1 : 4/5

² Définition et jurisprudence disponible en ligne sur ilesetestuairescharentais.com

Caractère structurant	Oui	<p>Il a été recherché la durabilité du projet dans l'organisation des espaces et sa mutualisation avec le restaurant dans le cadre d'organisation et d'accueil d'évènementiels.</p> <p>Ainsi, celui-ci reste accessible à tous les usagers et visiteurs au minimum pendant les horaires d'ouverture du Site ouvert de fin mars à début novembre 7jours sur 7 en gratuité complète.</p> <p>Ce nouveau lieu créé va permettre des rencontres et met en avant des aménagements paysagers compatibles avec un milieu naturel fragile et une fréquentation importante.</p> <p>Ce jardin n'est accessible que pour les piétons, la mobilité douce est encouragée.</p> <p>Il permettra, grâce aux voiles d'ombrage mis en place, de créer un ilot de fraîcheur.</p> <p>En permettant des vues sur le marais, il permet de prendre conscience de la fragilité des abords du monument et de profiter du grand paysage de l'estuaire de la Charente</p>	4/5
Caractère décisif de l'aide	Oui	Pas d'effet levier direct. Néanmoins, l'ensemble des aides accordées impactent globalement le budget des EPCI et par conséquent, le nombre de projets qu'ils pourront mettre en œuvre.	2,5/5
Dimension environnementale	Non		/10
Expertise et ingénierie pour les actions relatives au logement	Non		Bonus : 0 ou 3 points
Total			11.5/20 soit 57.5 %
Minimum pour être sélectionné :50% de la note maximum, soit : 10/20			

Analyse selon la jurisprudence par le PMO

En lien avec la jurisprudence existante pour l'analyse des critères de notation et ses éventuelles propositions d'évolution transmises en amont de la séance de GAL dans le dossier de lecture, nous constatons :

- **Dimension innovante** : la jurisprudence prévoit aujourd'hui soit 0/5 en cas de non identification d'innovation, soit 2/5 pour le « 1^{er} niveau » d'innovation. La mutualisation de l'espace devrait être étayée. A ce stade, la note proposée, au regard de la jurisprudence, pourrait être de 0/5.
- **Dimension partenariale** : la note proposée est conforme à la proposition de jurisprudence.
- **Caractère structurant** : la note proposée est conforme à la proposition de jurisprudence.
- **Caractère décisif de l'aide** : la note proposée est conforme à la proposition de jurisprudence.

La note proposée par le comité technique pourrait, selon la proposition de jurisprudence, être réévaluée à 10,5/20.

Analyse et décisions en séance de GAL du 03/07/2024

CRITÈRES DE NOTATION	CONCERNÉ	ARGUMENTAIRE	NOTE
Dimension innovante	Oui	Pas de remarque complémentaire par rapport aux analyses précédentes	0/5
Dimension partenariale	Oui		OP1 : 4/5
Caractère structurant	Oui		4/5
Caractère décisif de l'aide	Oui		2,5/5
Dimension environnementale	Non	RAS	/10
Expertise et ingénierie pour les actions relatives au logement	Non	RAS	Bonus : 0 ou 3 points
Total			10,5/20 soit 52,5 %
Minimum pour être sélectionné : 50% de la note maximum, soit : 10/20			

Fiche de Présentation de Projet GAL Îles et Estuaires Charentais 2021-2027

Version 1.5 du 25/07/2024

INTITULÉ DU PROJET	Création d'un cabinet médical pluridisciplinaire
PORTEUR DE PROJET	Commune de Port-des-Barques
FICHE-ACTION	FA N°3 – Equipement, services de proximité et offres culturelles pour les populations présentes
ANIMATEUR EN CHARGE DE L'ACCOMPAGNEMENT	Emilie LE ROY
RÉSUMÉ DU PROJET	<p>Dans le centre-bourg, la commune a décidé de transformer le bâtiment de l'ancienne gendarmerie en cabinet médical.</p> <p>Ce projet émane d'une demande de médecins libéraux présents sur la commune dont les locaux actuels, trop exigus et vieillissants, ne sont plus adaptés pour l'accueil des patients et ne sont pas attractifs pour attirer un nouveau médecin sur la commune.</p> <p>L'ouverture de l'établissement est prévue courant 2024. Depuis le début de l'année, la commune recherche activement un nouveau médecin, via les réseaux sociaux et la diffusion d'un clip promotionnel.</p> <p>Un logement sera disponible pour le médecin à proximité du cabinet médical.</p>
COÛT TOTAL DU PROJET (dépenses hors GAL comprises)	547 575,50 €
MONTANT D'AIDE ENVISAGÉ	100 000 €
MEMBRES DE GAL IDENTIFIÉS EN SITUATION DE CONFLIT D'INTÉRÊT POTENTIEL	Néant

1. Description du projet

LIEU OÙ SE DÉROULE LE PROJET	
Préciser ici l'étendue du projet : lieu(x) de réalisation, la zone d'impact (à l'échelle communale, EPCI, départementale, régionale, etc)	Le projet aura un impact principalement au niveau de la commune. Toutefois, le cabinet pourrait bénéficier aux populations des communes avoisinantes qui en sont dépourvues actuellement (Saint Nazaire sur Charente, Saint-Froult, Moëze...)

PRÉSENTATION DU PROJET ET OBJECTIFS	
Présentation générale du projet (dont contexte) et présentation détaillée du projet : détailler les actions mises en œuvre pour réaliser le projet (phases du projet le cas échéant)	<p>A l'origine, le cabinet médical (privé) qui regroupait deux médecins généralistes avait atteint sa capacité maximale, or un troisième médecin souhaitait s'installer sur la commune. La commune reçoit également de nombreuses demandes de la part de kinésithérapeutes, orthophonistes, sage-femme, etc... à la recherche de locaux disponibles sur la commune.</p> <p><i>Remarque : ce projet devait également anticiper le départ en retraite de l'un de ces deux médecins. Actuellement, il n'y a plus qu'un médecin sur la commune.</i></p> <p>Ainsi, les médecins ont interrogé la municipalité quant à la possibilité de créer un cabinet médical dans un bâtiment communal.</p> <p>La commune a pu répondre favorablement à leur demande car elle est propriétaire des locaux désaffectés de l'ancienne gendarmerie et des logements adjacents.</p> <p>Le terrain d'une superficie de 3502 m² présente l'avantage d'être situé dans le centre bourg de Port des Barques, d'avoir un espace dédié au stationnement sur l'espace public et à l'intérieur de la parcelle.</p> <p>À l'intérieur, la surface utile de 187 mètres carrés permet la création de trois bureaux pour des médecins généralistes avec un secrétariat et une salle d'attente, ainsi que deux cabinets pour des praticiens paramédicaux.</p> <p>Par ailleurs, le vieillissement de la population, le développement touristique et l'extension de l'urbanisme (construction de lotissements) sont autant de paramètres à prendre en compte pour travailler dès à présent sur une offre de praticiens et de soins, qui répondrait aux besoins de la population sans qu'elle soit obligée de se déplacer dans les communes environnantes. Car la situation géographique de la commune (embouchure de l'Estuaire), contraint les habitants à se déplacer jusqu'à Soubise, Echillais ou Rochefort pour accéder à une offre de soins.</p> <p>Un bail sera signé entre la commune et les professionnels, les autorisant à occuper les locaux en échange d'un loyer modéré.</p> <p>Depuis début janvier 2024, la commune recherche activement deux nouveaux médecins généralistes, car un des deux médecins a cessé son activité prématurément pour des raisons de santé.</p>

	<p>La mairie a publié une annonce, via un clip vidéo, sur son site internet et les réseaux sociaux. Le nouveau médecin, qui prêtera main forte au médecin déjà en poste, pourra bénéficier d'un logement.</p> <p>Selon les besoins futurs, la commune envisage de développer un pôle médical sur ce terrain en transformant, au fur et à mesure des départs des locataires, les logements en locaux destinés aux professionnels de santé, à la pharmacie, etc...</p>
Objectifs recherchés et résultats escomptés (cible visée, impacts attendus, ...)	<ul style="list-style-type: none"> - Garantir l'accès à la santé et aux soins aux habitants - Eviter la désertification médicale au niveau de la pointe de Port-des-Barques - Favoriser le développement d'une médecine générale de proximité et d'activités paramédicales.

MOYENS MIS EN OEUVRE	
Moyens humains (technique et administratif, sous-traitance, prestation de service) affectés au projet	<p>Un bureau d'études a été retenu, suite à la passation d'un marché de mission de maîtrise d'œuvre, pour réaliser le projet de réhabilitation des locaux de la gendarmerie en cabinet médical.</p> <p>Les services de la Mairie (DGS, urbanisme, technique) et de la CARO.</p> <p>Le médecin de la commune et la pharmacienne</p>
Moyens matériels utilisés pour les besoins du projet, le cas échéant (équipement, consommables, etc.)	
Outils/Modalités de suivi/Documents/Livrables permettant de prouver la réalisation du projet et l'atteinte des objectifs	<p>Livrable : Photo géolocalisée et datée du cabinet médical</p> <p>Modalité de suivi : nombre de praticiens installés / nombre de patients suivis</p>

CALENDRIER PREVISIONNEL DE REALISATION	
Du 01/04/2024	Au 31/12/2024

2. Plan de financement

PLAN DE FINANCEMENT PRÉVISIONNEL				
Dépenses*			Financeurs	
Dépenses	Prestations intellectuelles	53 887,27 €	FEDER	100 000 €
	Marché public de travaux	493 688,23 €	CARO	50 000 €

potentiellement retenues pour le GAL				
			Département	58 750 €
			Autofinancement	338 825,50 €
	<i>Sous-total assiette GAL</i>	547 575,50 €	<i>Sous-total assiette GAL</i>	547 575,50 €
Dépenses potentiellement non retenues pour le GAL (écartées)		- €		- €
	<i>Sous-total hors assiette GAL</i>	- €	<i>Sous-total hors assiette GAL</i>	- €
Total		547 575,50 €	Total	547 575,50 €

* Montants TTC uniquement pour les porteurs privés ne récupérant pas la TVA

3. Analyse des critères de sélection

Date et composition du Comité Technique

Date et lieu de la réunion de comité technique	19/03/2024 à partir de 10h30	
Participants à la réunion de comité technique	Prénom NOM	Fonction et structure
	Inès WAEYAERT	CARA
	Jocelyn VAMOUR	CARO - coordinateur du CLS
	Emilie LE ROY	CARO
	Olivier DUC	CCBM - coordinateur du CLS
	Florence BOBILLON	CCBM/CCIO
	Laurent BEAUBRAS	CCIO - coordinateur du CLS
	Michael SPADA	PMO
	Zachary GAUDIN	IODDE
	Karine DAUTEL	Porteur de Projet
	Frédéric LARRIEUX	Porteur de Projet
	Laura	PMO

Analyse du Comité Technique

Critères éliminatoires

CRITÈRES ÉLIMINATOIRES ¹	CONCERNÉ	PROPOSITION D'ARGUMENTAIRE	PROPOSITION DE RÉSULTAT
Cohérence territoriale	Oui	Depuis plusieurs années la CARO s'est investie activement dans une démarche d'amélioration de l'accès aux soins et de l'offre de soins sur son territoire,	Critère rempli

¹ Définition et jurisprudence disponible en ligne sur ilesetestuairescharentais.com

		<p>en prioritant notamment son action sur la lutte contre la désertification médicale et l'installation de nouveaux médecins. Fort de cette dynamique, elle signait en juin 2019 une lettre d'engagement avec la préfecture de Charente-Maritime et l'Agence Régionale de Santé (ARS) afin que cette démarche soit formalisée par l'élaboration et la signature d'un Contrat Local de Santé (CLS).</p> <p>Le CLS, qui sera signé début 2024 pour une période de 5 ans (soit 2024-2028), se décline sur trois axes principaux : 1) Accès aux soins et offre de soins ; 2) Prévention et promotion de la santé et 3) Promotion de la santé mentale</p> <p>Le projet de cabinet médical de Port-des-Barques s'inscrit dans ce CLS à travers la fiche-action N° 15 « Accompagnement des communes sur des projets de santé spécifique » qui traite de l'enjeu de l'installation et l'ancrage des médecins sur le territoire.</p> <p>Par ailleurs, la CARO a mis en place un fonds de concours aux communes pour le rachat, la réhabilitation ou la construction de locaux pour la création de cabinets médicaux. La commune devrait bénéficier du fonds de concours mis en place par la CARO à hauteur de 50 000 €.</p> <p>Le plan santé du Département définit quatre niveaux d'alerte : non-prioritaire, intermédiaire, fragile et très fragile. La commune de Port-des-Barques est classée en « zone fragile » par la commission santé du Département. Via la fiche action n°11 de son plan Santé, le Département participe au rachat et à la rénovation de cabinets médicaux de médecine générale par les communes de moins de 4 000 habitants par le versement d'une subvention forfaitaire maximale de 50 000 €.</p>	
Dépenses salariales	Non		Non concerné
Hébergement touristique privé	Non		Non concerné
Manifestation culturelle et artistique	Non		Non concerné

Notation selon l'objectif prioritaire n°2 - Renforcer l'attractivité et les aménités du territoire pour ses habitants

CRITÈRES DE NOTATION ²	CONCERNÉ	PROPOSITION D'ARGUMENTAIRE	PROPOSITION DE NOTE
Dimension innovante	Oui	Le projet n'est pas vraiment innovant à l'échelle du bassin de vie. Plusieurs communes de la CARO développent des solutions afin d'attirer de nouveaux médecins et faciliter leurs installations. L'innovation réside dans le fait que la mise à disposition du cabinet médical est couplée avec un logement disponible pour le médecin.	2/5
Dimension partenariale	Oui	A l'origine du projet, il y a une demande des deux médecins de la commune d'exercer dans des locaux plus adaptés. Le projet a ensuite été défini en étroite collaboration entre la commune et les médecins/professionnels de santé. Les services de la CARO ont également été associés à cette réflexion. Une fois les locaux réhabilités, un bail de location sera signé entre la commune et les médecins. La recherche du nouveau médecin associe plusieurs acteurs : le médecin, la commune, la pharmacie. Un clip de promotion a été réalisé et est largement diffusé (via les réseaux sociaux, le site de la mairie, de la CARO et du CD17). Les médecins travaillent en réseau : cabinet d'Échillais, association Tréma, cabinet infirmiers...	8/10
Caractère structurant	Oui	Ce cabinet répondra à une attente forte de la part de la population (de Port des Barques et communes environnantes) et des professionnels de santé. L'objectif de ce projet de favoriser une nouvelle installation et d'ancrer le médecin sur le territoire (mise à disposition d'un logement pour le nouveau médecin). Selon les besoins futurs, le site de l'ancienne gendarmerie permettra à la commune de faire évoluer l'offre vers un pôle médical (incluant pharmacie et autres professionnels de santé).	4/5
Caractère décisif de l'aide	Oui	Le cabinet médical sera financé compte tenu de son importance pour la commune. Pas d'effet levier direct. Néanmoins, l'ensemble des aides accordées impactent globalement le budget de la municipalité et par conséquent, le nombre de projets qu'elle pourra mettre en œuvre.	2,5/5
Dimension environnementale	Non	La rénovation du bâtiment (ancienne gendarmerie) n'ira pas au-delà des contraintes réglementaires	5/10
Expertise et ingénierie pour les actions relatives au logement	Non		Bonus : 0 ou 3 points
Total			21.5/35 soit 61.5 %
Minimum pour être sélectionné : 60% de la note maximum, soit : 21/35			

² Définition et jurisprudence disponible en ligne sur ilesetestuairescharentais.com

Analyse selon la jurisprudence par le PMO

En lien avec la jurisprudence existante pour l'analyse des critères de notation et ses éventuelles propositions d'évolution transmises en amont de la séance de GAL dans le dossier de lecture, nous constatons :

- **Dimension innovante** : le caractère innovant proposé réside dans la mise à disposition d'un logement pour le médecin. S'il s'avère que cette association cabinet médical + logement est inédite à l'échelle du bassin de vie (Port des barques et communes à proximité pouvant être la patientèle du cabinet), la note proposée, au regard de la jurisprudence, pourrait être de 3/5.
- **Dimension partenariale** : la note proposée est conforme à la proposition de jurisprudence.
- **Caractère structurant** : développer l'offre de soins sur le territoire est structurant. Le projet peut être facilement transposable ailleurs sur le territoire (+1). Dans ce sens, la note proposée est conforme à la proposition de jurisprudence.
- **Caractère décisif de l'aide** : la note proposée est conforme à la proposition de jurisprudence.
- **Dimension environnementale** : la note proposée est conforme à la proposition de jurisprudence.

La note proposée par le comité technique pourrait, selon la proposition de jurisprudence, être réévaluée à 22,5/35.

Analyse et décisions en séance de GAL du 03/07/2024

CRITÈRES DE NOTATION	CONCERNÉ	ARGUMENTAIRE	NOTE
Dimension innovante	Oui	Pas de remarque complémentaire par rapport aux analyses précédentes.	3/5
Dimension partenariale	Oui		8/10
Caractère structurant	Oui		4/5
Caractère décisif de l'aide	Oui		2,5/5
Dimension environnementale	Oui		5/10
Expertise et ingénierie pour les actions relatives au logement	Non		Bonus : 0 ou 3 points
Total			22,5/35 soit 64 %
Minimum pour être sélectionné : 60% de la note maximum, soit : 21/35			